



Pays : Népal © GAVI/Oscar Seykens

2014–2015

RAPPORT AU PARLEMENT SUR
L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT OFFICIELLE
DU GOUVERNEMENT DU CANADA



Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

Foreign Affairs, Trade and
Development Canada

Canada



MESSAGE DE LA MINISTRE

À titre de nouvelle ministre du Développement international et de La Francophonie, j'ai le plaisir de déposer aujourd'hui le septième *Rapport au Parlement sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada*.

Le rapport de 2014–2015 souligne les efforts déployés par seize ministères et organismes du gouvernement du Canada au titre de l'aide au développement international. Il décrit également le rôle crucial que jouent la société civile canadienne et nos nombreux partenaires internationaux à ce chapitre. Il démontre que, par leur travail concerté, les Canadiens peuvent contribuer à améliorer le monde où nous vivons.

Le gouvernement du Canada nouvellement élu consultera activement les communautés canadienne et internationale du développement pour guider son approche en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et des inégalités. Nous nous assurerons que l'aide au développement officielle du Canada défende les valeurs d'inclusion et de pluralisme pacifique. Par son action internationale, le Canada continuera à promouvoir le respect des droits de la personne, y compris les droits des femmes et des réfugiés.

Nous savons que beaucoup de travail reste à faire pour atteindre l'objectif universel d'atténuer efficacement la pauvreté et de soulager la souffrance. Cet objectif inclut la lutte contre les changements climatiques qui menacent l'atteinte de résultats à long terme au chapitre du développement. Notre gouvernement s'engage à participer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en s'appuyant sur des pratiques de développement tant innovantes qu'éprouvées.

Pour atteindre cet objectif, nous devons disposer de bases solides. Nous veillerons à ce que le Canada affecte et utilise ses ressources dans un souci d'efficacité optimale. Nous veillerons à ce que l'aide internationale du Canada soit mue par des processus décisionnels et des résultats probants. Et nous veillerons à toujours rendre des comptes aux Canadiens.

Je suis emballée à l'idée de travailler à la poursuite de ces objectifs avec l'équipe du Ministère, de concert avec nos partenaires canadiens et internationaux en matière de développement.

L'honorable Marie-Claude Bibeau, C.P., députée

Ministre du Développement international
et de la Francophonie



LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
Foreign Affairs, Trade
and Development Canada
Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

Il s'agit du septième rapport sur l'aide au développement officielle du Canada depuis l'adoption de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (la Loi) le 28 juin 2008.

Le présent rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées dans les paragraphes 5(1) et 5(3) de la Loi.

Le rapport statistique requis en vertu du paragraphe 5(2) de la Loi contiendra des détails sur les décaissements considérés comme de l'aide au développement officielle et sera publié d'ici la fin de mars 2016 sur le site Web d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.

Le *Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* requis en vertu du paragraphe 5(2) de la Loi sera diffusé sur le site Web du ministère des Finances du Canada.

On peut consulter la Loi à l'adresse suivante : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/O-2.8/page-1.html>.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD)

Adresse postale

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Téléphone :

1-800-267-8376 (sans frais au Canada)
613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes sourd ou malentendant, ou encore si vous avez un trouble de la parole et utilisez un téléscripteur, vous pouvez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure de l'Est, en composant le 613-944-9136 (au Canada seulement).

Télécopieur :

613-996-9709

Site Web : www.international.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca

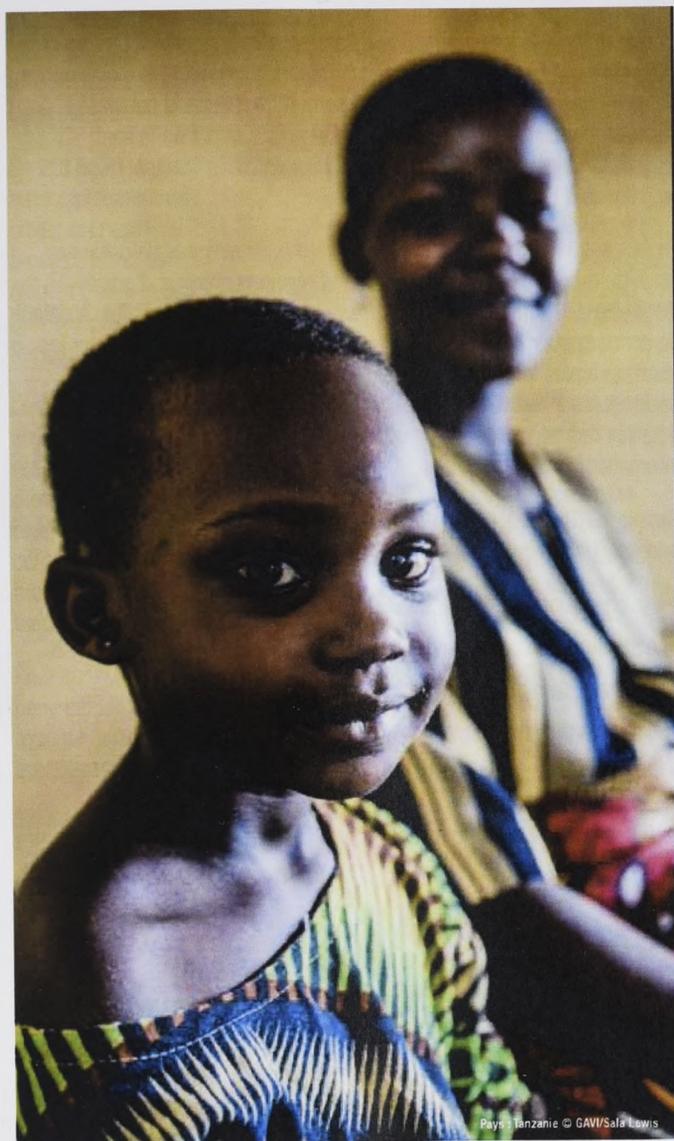
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2015

This document is also available in English under *Report to Parliament on the Government of Canada's Official Development Assistance 2014–2015*.

No au catalogue : FR2-14F-PDF

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES



- 2 Introduction
- 4 Décaissements au titre de l'aide au développement officielle, par ministère (2014–2015)
- 5 **Leadership du Canada : respect de nos engagements**
 - 5 Améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants
 - 9 Intervenir rapidement et de manière efficace en cas de crise humanitaire internationale
- 12 **Priorités thématiques du Canada pour l'aide internationale**
 - 12 Favoriser une croissance économique durable
 - 15 Accroître la sécurité alimentaire
 - 18 Assurer l'avenir des enfants et des jeunes
 - 22 Promotion de la démocratie
 - 24 Promouvoir la stabilité et la sécurité
- 27 **ANNEXE I – engagements du Canada envers des organisations canadiennes et internationales**
- 34 **ANNEXE II – Principales activités d'aide officielle au développement, par ministère**

INTRODUCTION

Le présent rapport, qui est produit en application de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, présente un résumé des activités et des initiatives d'aide au développement officielle (ADO) du gouvernement du Canada. Il décrit les efforts déployés conjointement par 16 ministères et organismes fédéraux qui, de concert avec d'importants partenaires d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, se sont efforcés de promouvoir les priorités de l'aide canadienne en 2014-2015.

La réduction de la pauvreté grâce à l'aide au développement témoigne de la compassion et de la générosité des Canadiens envers les moins nantis. L'aide au développement du Canada permet de réduire la pauvreté à l'échelle mondiale et de rendre le monde plus sûr, tout en faisant progresser la sécurité, la prospérité et les valeurs du Canada, aussi bien au pays qu'à l'étranger.

En 2014-2015, le Canada a fourni en tout 5,37 milliards de dollars en ADO. Ce rapport contient un aperçu des résultats obtenus. Ceux de 2014-2015 y sont inclus dans la mesure où ils sont disponibles. À défaut de données pour l'exercice 2014-2015, le rapport met l'accent sur les résultats à plus long terme. Un deuxième document, le *Rapport statistique sur l'aide internationale*, qui présente une analyse financière détaillée des dépenses du gouvernement du Canada au titre de l'aide internationale, sera publié sur le [site Web du MAECD](#) en mars 2016.

Depuis 2009-2010, l'aide internationale du Canada a été axée sur cinq priorités thématiques :



Favoriser une croissance économique durable



Accroître la sécurité alimentaire



Assurer l'avenir des enfants et des jeunes

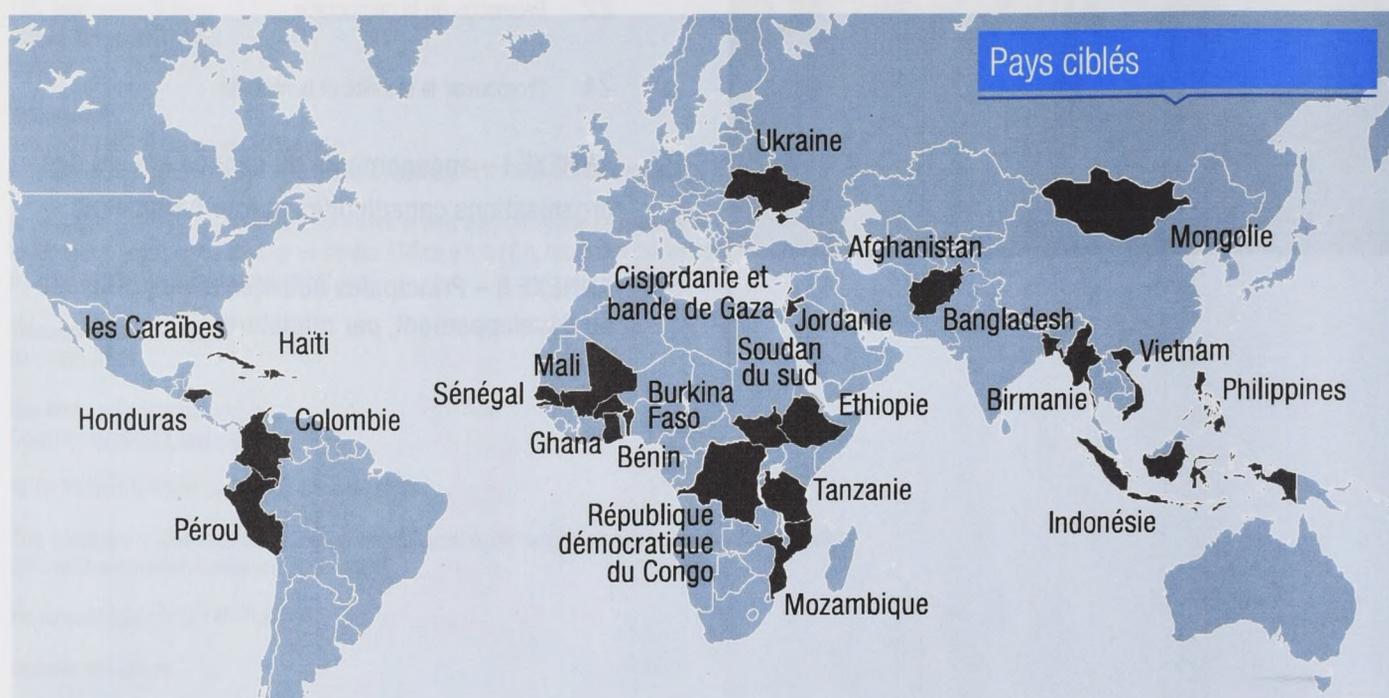


Faire progresser la démocratie



Promouvoir la stabilité et la sécurité

- Favoriser une croissance économique durable;
- Accroître la sécurité alimentaire;
- Assurer l'avenir des enfants et des jeunes;
- Faire progresser la démocratie;
- Promouvoir la stabilité et la sécurité.



Ces priorités permettent de faire en sorte que nos efforts soient plus efficaces, plus ciblés et plus stables, et que les investissements du pays mènent à des résultats concrets pour les populations les plus vulnérables de la planète.

En 2014–2015, l'aide bilatérale au développement fournie par le Canada a principalement visé 25 pays; le nombre de pays en développement ciblés est passé de 20 à 25 en 2014, et la proportion de l'aide bilatérale à ces pays est passée de 80 à 90 p. 100. De nouveaux pays se sont ajoutés à la liste des pays en développement ciblés : le Bénin, la Birmanie, le Burkina Faso, la Jordanie, la Mongolie, les Philippines et la République démocratique du Congo.

Le Canada a fait preuve de leadership sur la scène internationale pour améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, et pour réduire le nombre de décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement. De plus, au cours du dernier exercice, le Canada a versé une fois de plus des contributions sans précédent pour répondre aux besoins humanitaires mondiaux, atténuer les souffrances et maintenir la dignité des personnes touchées par des tragédies.

Pour surmonter les derniers obstacles au développement et sortir de la pauvreté les populations des pays en développement, le Canada collabore avec de nombreux partenaires. Il a recours à une panoplie d'outils pour améliorer la vie des gens pauvres et vulnérables, et pour obtenir des

résultats rapides et efficaces. Le Canada a collaboré avec des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales en misant sur leurs compétences en développement et leur esprit d'initiative, de même qu'avec des partenaires clés du secteur privé. Comme le veut son mandat en matière de développement international, le Canada est aussi venu en aide aux populations pauvres en soutenant un certain nombre d'institutions de développement multilatérales, d'initiatives mondiales et d'organisations d'aide humanitaire internationale. En travaillant étroitement avec ces partenaires, le Canada a réagi rapidement aux crises humanitaires et aux défis mondiaux urgents en matière de développement. Le Canada a aussi veillé à ce que ces institutions et le système multilatéral fonctionnent efficacement, produisent des résultats substantiels et demeurent des mécanismes viables permettant d'établir un consensus sur d'importants enjeux mondiaux. Le Canada est résolu à accroître la transparence et la responsabilisation dans le cadre de son programme d'action sur l'efficacité de l'aide, et fait régulièrement rapport aux Canadiens sur ses plans, ses activités et ses résultats en matière de développement international tout au long de l'année. Il s'engage entre autres à rendre disponible de l'information sur plus de 3 000 projets de développement international qu'il finance. Depuis 2011, le Canada adhère à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), qui a permis de mettre au point une norme internationale visant à faciliter la consultation, l'utilisation et la comparaison des données sur les dépenses d'aide effectuées par les pays donateurs, les gouvernements des pays en développement et les organisations non gouvernementales.

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT OFFICIELLE

La *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (LRADO) est entrée en vigueur en 2008. Elle vise à ce que toute l'aide au développement officielle canadienne soit axée sur la réduction de la pauvreté et qu'elle respecte les principes de l'efficacité de l'aide ainsi que les valeurs canadiennes. Cette loi s'applique à tous les ministères et organismes fédéraux qui fournissent une telle aide, et elle oblige le gouvernement du Canada à rendre compte au Parlement, chaque année, de ses activités d'aide au développement.

Aux termes de la Loi, l'aide au développement officielle est définie comme une aide internationale qui est administrée avant tout pour promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ou pour alléger les effets d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, ou de toute autre situation d'urgence survenant à l'étranger.

La Loi prévoit trois critères qui doivent être respectés pour que l'aide internationale soit considérée comme une aide au développement officielle. L'aide doit :

- contribuer à la réduction de la pauvreté;
- tenir compte des points de vue des personnes pauvres;
- être compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne.

La Loi exige que le ministre du Développement international, au nom du gouvernement du Canada, présente chaque année au Parlement un rapport faisant état des décaissements totaux effectués au titre de l'aide au développement officielle ainsi qu'un résumé des activités admissibles.

Les termes utilisés dans le présent rapport ainsi que leurs définitions respectent les normes internationales sur la présentation de rapports qui ont été adoptées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT OFFICIELLE, PAR MINISTÈRE : 2014-2015

Seize organisations fédérales ont consenti une aide au développement officielle en 2014-2015. L'information financière définitive et des détails supplémentaires seront fournis dans le *Rapport statistique sur l'aide internationale*, qui sera diffusé dans le [site Web du MAECD](#) d'ici la fin mars 2016.

Tableau 1¹: Décaissements au titre de l'aide au développement officielle, par ministère ou organisme (2014-2015)²	
MINISTÈRE	DÉCAISSEMENTS³ (en millions de dollars CAD)
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	3 618,61
Ministère des Finances	1 344,42
Centre de recherches pour le développement international	193,67
Citoyenneté et Immigration Canada	126,66
Gendarmerie royale du Canada	25,93
Agence de la santé publique du Canada	20,28
Environnement Canada	8,56
Défense nationale	4,94
Parcs Canada	1,26
Emploi et Développement social Canada (Programme du travail)	1,00
Industrie Canada	0,98
Agence du revenu du Canada	0,68
Statistique Canada	0,40
Transports Canada	0,33
Santé Canada	0,15
Office de la propriété intellectuelle du Canada	0,05
Subtotal	5 347,92
Services de soutien aux activités du MAECD ⁴	19,01
TOTAL	5 366,93

Préparé par le MAECD au nom du gouvernement du Canada.

1. Les erreurs d'arrondissement (aussi appelées erreurs d'arrondi) sont fréquentes dans les rapports financiers ou statistiques en raison de l'arrondissement à l'unité supérieure attribuable à la suppression de décimales. Par conséquent, la somme des chiffres contenus dans ce tableau peut ne pas correspondre aux totaux réels.
2. Ces données sont provisoires et peuvent changer à la suite d'un contrôle de la qualité plus poussé. Les montants définitifs figureront dans le Rapport statistique sur l'aide internationale qui sera diffusé d'ici la fin de mars 2016 dans le [site Web du MAECD](#).
3. Les montants indiqués dans ce tableau excluent le remboursement des prêts et des contributions remboursables.
4. Pour mener ses activités, le MAECD reçoit des services à titre gracieux de divers ministères fédéraux : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Justice Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et Emploi et Développement social Canada.

LEADERSHIP DU CANADA : RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

AMÉLIORER LA SANTÉ DES MÈRES, DES NOUVEAU-NÉS ET DES ENFANTS



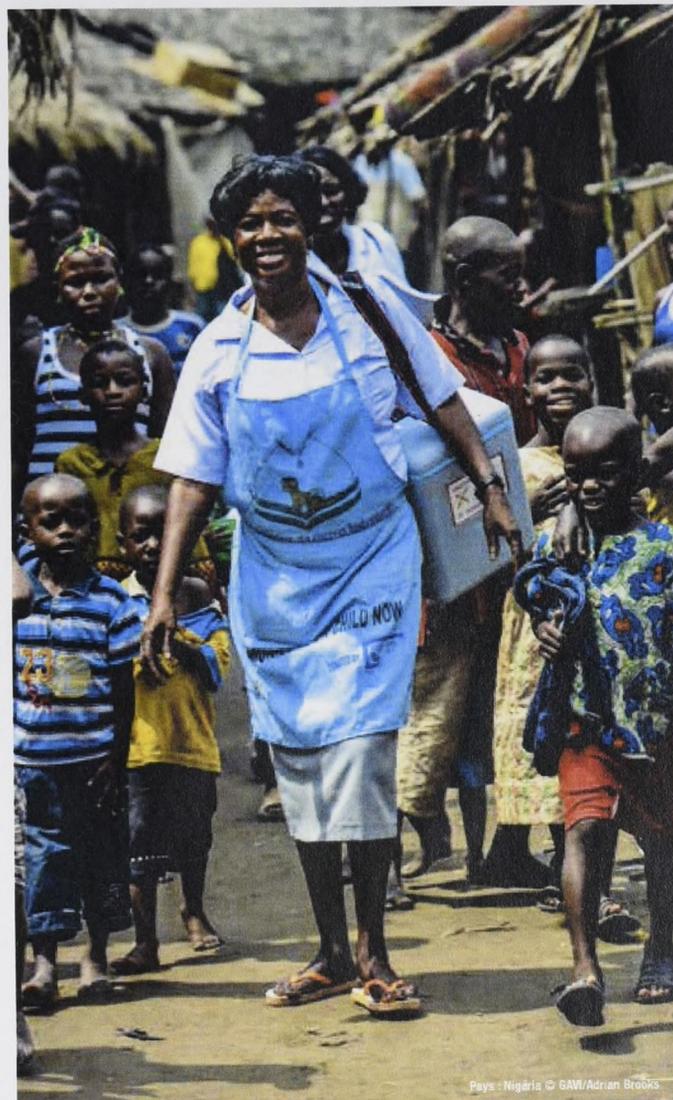
L'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants partout dans le monde est l'une des grandes priorités du Canada en matière de développement. À titre de membre de la communauté internationale, le Canada a tenu sa promesse d'appuyer les efforts déployés à l'échelle mondiale pour mettre fin aux décès évitables chez les mères, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans. Entre 1990 et 2013, le nombre de femmes qui sont mortes pendant la grossesse ou l'accouchement est passé de 523 000 à 289 000 par année, et le nombre d'enfants de moins de cinq ans qui ont perdu la vie, de 12,7 millions à 6,3 millions par année.

Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (2010-2015)

Lors du Sommet du G-8 de 2010, le Canada a lancé l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants pour accélérer les progrès quant à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, soit l'OMD 4 (réduire la mortalité infantile) et l'OMD 5 (améliorer la santé maternelle). Les membres du G-8 et d'autres partenaires se sont engagés à verser 7,3 milliards de dollars américains entre 2010 et 2015 afin d'améliorer la santé des mères et des enfants dans les pays les plus pauvres, somme qui comprend la contribution de 2,9 milliards de dollars promise par le Canada. À la fin de l'exercice 2014-2015, le Canada avait décaissé la totalité de la somme qu'il s'était engagé à verser.

Le soutien du Canada à ses partenaires nationaux et internationaux a permis d'atteindre les résultats suivants entre 2010 et 2014 :

- Plus de 14,5 millions de moustiquaires de lit ont été distribués pour protéger les familles du paludisme;



Pays : Nigéria © GMI/Adran Brooks

- Plus de 190 000 travailleurs de la santé ont été formés;
- Plus de 1,5 million de personnes (dont plus de 80 p. 100 sont des femmes et des enfants) ont maintenant accès à de l'eau et à de meilleures conditions sanitaires;
- Plus de 85 000 femmes enceintes séropositives pour le VIH ont reçu un traitement prévenant la transmission du virus à leur enfant à naître;

- Plus de 177 millions d'enfants ont reçu deux doses de vitamine A par année. Cette vitamine n'est pas seulement un élément nutritionnel essentiel à la croissance, à la santé, au système immunitaire et à une bonne vision : elle a aidé à sauver la vie de plus de 600 000 enfants en réduisant le risque de maladie et de décès attribuable à des infections graves;
- Plus de 5,8 millions d'enfants ont été vaccinés contre les principales maladies infectieuses.
- Près de 3,7 millions de femmes enceintes ont reçu des suppléments de fer et d'acide folique pour mieux vivre leur grossesse;

COLLABORATION EN VUE D'AMÉLIORER LA SANTÉ DES MÈRES, DES NOUVEAU-NÉS ET DES ENFANTS

Le Canada complète son intervention en ce qui concerne la responsabilisation à l'égard des résultats et l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants par la mise en œuvre d'une initiative de gestion du savoir, le Consortium sur l'Initiative de Muskoka. Collaborent à ce projet CARE Canada, Plan Canada, Aide à l'enfance Canada et Vision mondiale Canada, de même que les partenaires suivants : le Centre pour la santé mondiale des enfants de l'Hôpital pour enfants malades à Toronto et l'École Munk des affaires internationales de l'Université de Toronto. Ce projet vise à recueillir des données probantes à l'échelle mondiale sur les pratiques exemplaires d'intervention dans le domaine de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, et utilise des données provenant de 10 projets mis en œuvre dans 7 pays en développement en vue d'évaluer l'incidence sur les collectivités de certains des investissements du Canada en santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

Les résultats combinés indiquent que dans les communautés visées :

- 712 262 femmes ont reçu des soins de santé essentiels avant, pendant et après l'accouchement;
- la proportion de femmes qui ont pu accoucher avec l'assistance d'une sage-femme qualifiée a augmenté de 21 p. 100;
- la proportion de femmes qui ont eu accès à quatre consultations prénatales a augmenté de 14 p. 100;
- la proportion de mères qui ont reçu des soins postnataux pour elles-mêmes ou leur bébé a augmenté de 50 p. 100;
- 70 461 travailleurs de la santé communautaire et des établissements de santé ont été formés.

L'analyse des données relatives à ce projet fournira de l'information qui, non seulement contribuera à dresser un portrait probant à l'échelle mondiale, mais permettra aussi de formuler des recommandations et des stratégies concrètes pour mettre en place de meilleurs programmes dans le domaine de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants partout dans le monde.

- Plus de 18,1 millions de traitements contre le paludisme, la pneumonie et la diarrhée ont été administrés grâce à la gestion intégrée des cas en milieu communautaire, qui touche les familles susceptibles de ne pas avoir accès aux établissements de santé.

Dans le cadre de l'Initiative de Muskoka, le Canada a ciblé 10 pays avec lesquels il a agi en partenariat et réalisé depuis 2010 des gains importants en matière de santé des mères et des enfants, notamment les gains suivants :

- Au Soudan du Sud, 2 739 025 enfants ont reçu un traitement contre des maladies mortelles comme la diarrhée et la pneumonie. De plus, 562 installations de soins de santé primaires et 15 hôpitaux sont maintenant fonctionnels, ce qui rend plus accessibles les services de santé de base destinés aux femmes et aux enfants;
- En Éthiopie, 1 600 340 enfants souffrant de malnutrition grave ont été traités;
- En Tanzanie, plus de 10 000 travailleurs en santé communautaire ont reçu de la formation et fait des visites à domicile afin de promouvoir la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.
- À titre de plus grand donateur de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite en Afghanistan, le Canada a contribué à la vaccination de plus de 8 millions d'enfants;
- En Haïti, des services de soins de santé ont été offerts à plus de 74 000 femmes enceintes et 223 000 enfants de moins de cinq ans, ce qui a réduit le taux global de mortalité maternelle et infantile.

Grâce au soutien du gouvernement du Canada, le Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (CAN-SMNE), un regroupement de plus de 80 organisations qui collaborent pour sauver la vie de femmes, de nouveau-nés et d'enfants vulnérables dans les pays en développement, a appuyé les objectifs du Canada à cet égard en faisant la promotion des pratiques exemplaires et en diffusant les résultats obtenus dans ce domaine. En 2014–2015, le CAN-SMNE a organisé une campagne de communication (#Canada Cares) parallèlement à des événements mondiaux clés axés sur la SMNE. Cette campagne a permis à 16,9 millions de Canadiens de recevoir des messages clés au sujet des efforts que déploie le Canada pour venir en aide aux pays en développement. De plus, le CAN-SMNE a tenu une série de conférences faisant la promotion de pratiques exemplaires de surveillance et d'évaluation, et a distribué des centaines de trousseaux d'information aux députés canadiens et à leurs électeurs afin de les aider à mieux comprendre les activités que mènent des organisations canadiennes pour améliorer la SMNE.

Stratégie d'avenir du Canada en matière de santé maternelle, néonatale et infantile pour 2015–2020

Malgré les progrès réalisés en matière d'amélioration de la santé des femmes, des nouveau-nés et des enfants, il reste d'importantes lacunes à combler : on dénombre encore chaque année beaucoup trop de femmes qui meurent pendant leur grossesse ou leur accouchement et d'enfants qui sont emportés par des maladies évitables avant même d'atteindre l'âge de 5 ans.

Conscient de la nécessité de s'attaquer à ce problème mondial, le Canada a été l'hôte en mai 2014 du sommet « Sauvons chaque femme, chaque enfant », au cours duquel il a demandé à ses partenaires, actuels et nouveaux, de renouveler leur appui et de veiller à ce que la santé des mères et des enfants demeure une priorité du programme de développement international au-delà de 2015.

À la suite de ce sommet, le Canada a tenu une série de consultations dans le cadre de son engagement à approfondir et à élargir ses partenariats, nouveaux et anciens, en vue de faire progresser sa stratégie d'avenir en matière de santé maternelle, néonatale et infantile. Le Canada a par ailleurs collaboré étroitement avec le cabinet du Secrétaire général des Nations Unies en vue du renouvellement de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent afin qu'elle serve de feuille de route pour l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents d'ici 2030.

En mai 2014 a été lancée une nouvelle initiative pangouvernementale, le Programme d'innovation pour la santé des mères et des enfants en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'un partenariat entre le MAECD, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et les Instituts de recherche en santé du Canada. Cet investissement de 36 millions de dollars sur une période de sept ans permettra de miser sur

LE MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL À L'APPUI DE L'INITIATIVE « CHAQUE FEMME, CHAQUE ENFANT »

Dans les pays en développement, il est essentiel d'améliorer les systèmes d'enregistrement des statistiques de l'état civil et des faits d'état civil (SEC/FEC) pour assurer la santé des nouveau-nés et des enfants. Il s'agit d'un volet important de l'initiative de Muskoka. Par le renforcement de leurs registres, ces pays peuvent améliorer la planification et la prestation des services de santé qu'ils offrent aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants. En dotant tous les enfants d'une identité juridique et d'un acte de naissance, on diminue le risque qu'ils soient exploités, on leur donne accès à l'éducation et on les aide, une fois qu'ils ont grandi, à trouver un travail et à exercer leurs droits démocratiques. Cependant, malgré l'importance des systèmes de SEC/FEC, plus de 100 pays en développement n'en sont toujours pas dotés.

Lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2014, le Canada s'est joint au Groupe de la Banque mondiale, à la Norvège et aux États-Unis pour annoncer le Mécanisme de financement mondial (MFM) à l'appui de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant ». Le Canada a par la suite annoncé une contribution de 200 millions de dollars à ce mécanisme, lequel a officiellement été lancé en juillet 2015, à l'occasion de la conférence sur le financement du développement à Addis Abeba, en Éthiopie.

Le Mécanisme de financement mondial a pour but d'accroître les efforts déployés pour mettre un terme aux décès évitables de nouveau-nés, d'enfants, d'adolescents et de mères, et d'améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des adolescents et des enfants. Il servira avant tout à renforcer les systèmes nationaux destinés à recueillir les données dont ont besoin les planificateurs du développement et les entreprises pour concevoir des programmes et des services efficaces en matière de santé, d'éducation et de développement économique, ce qui pourrait, d'ici 2030, éviter le décès de près de 3,8 millions de mères et de 101 millions d'enfants, et diminuer de 21 millions le nombre de mortinaissances dans 63 pays à forte charge de morbidité. Le Mécanisme de financement mondial comportera une aide particulière destinée aux systèmes de SEC/FEC dans les pays en développement, aide à laquelle le Canada consacrera 100 millions de dollars de sa contribution totale.

le savoir pour améliorer la santé des femmes et des enfants en Afrique subsaharienne. Vingt équipes de recherche, au sein desquelles se concerteront des chercheurs africains et canadiens ainsi que des décideurs africains, mettront au point des solutions pratiques et rentables pour relever les défis auxquels font face les systèmes de santé de 14 pays, et ce, en accordant la priorité à la réduction de la mortalité des mères, des nouveau-nés et des enfants.



Pays : Tanzanie © GAVI/Safe Levels

Le Canada a lancé en novembre 2014 un appel de propositions dans le cadre des Partenariats pour le renforcement de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, afin de financer les initiatives de partenaires canadiens en ce sens. L'appel de propositions a pris fin en janvier 2015, et 107 demandes ont été présentées. À l'issue de ce processus, 36 initiatives – auxquelles le MAECD a accordé au total près de 421 millions de dollars – ont été retenues en vue de réaliser des projets dans 31 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Toujours en novembre 2014, le Canada a pris l'engagement initial de verser 500 millions de dollars à Gavi, l'Alliance du Vaccin, pour appuyer sa stratégie de 2016-2020, qui vise à augmenter de 300 millions le nombre d'enfants vaccinés d'ici 2020 et ainsi sauver près de 6 millions de vies de plus. Cette importante contribution a aidé à faire en sorte que Gavi atteigne son objectif de 7,5 milliards de dollars lors de sa dernière conférence de reconstitution des ressources, en janvier 2015. Lors de cette conférence, le Canada a annoncé un apport supplémentaire de

20 millions de dollars aux pays de la Francophonie, démontrant ainsi une fois de plus l'importance qu'il accorde à la vaccination pour mener à bien son plan d'action à long terme pour la SMNE.

En outre, à la fin novembre 2014, le Canada a renouvelé son engagement à l'égard de l'Initiative pour les micronutriments en lui versant 150 millions de dollars de 2014 à 2019. Cet investissement devrait soutenir l'acheminement et l'administration à des enfants de moins de cinq ans d'environ 200 millions de doses de vitamine A et de suppléments de zinc à raison de deux doses par année, de même que l'augmentation de la production de sel iodé afin d'en procurer à quelque 120 millions de personnes chaque année. L'apport du Canada aidera également l'Initiative pour les micronutriments à administrer des suppléments de fer et d'acide folique à environ 80 p. 100 des femmes enceintes dans les régions qu'elle cible, c'est-à-dire l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud principalement.

DES RÉSULTATS QUI EN DISENT LONG : « UN ENFANT EN SANTÉ, C'EST UNE MAMAN HEUREUSE! »

Syeda Sultana Roushan Jahan, 40 ans, mère de deux enfants, s'est rendue maintes fois au bureau du Programme élargi de vaccination (PEV) de l'Organisation mondiale de la Santé, à Dacca au Bangladesh. C'est ici qu'elle était venue faire vacciner son premier enfant. En ce matin humide et chaud, elle y revient pour entamer la série de vaccins que recevra son deuxième enfant. Avec le calme d'une mère expérimentée, elle regarde le médecin insérer doucement la seringue dans la cuisse du bébé. Celui-ci pousse un petit cri. Syeda rit, puis embrasse l'enfant pour sécher ses larmes. Elle sait que le vaccin aidera à bâtir le système immunitaire de son bébé et le protégera contre des maladies mortelles. « Un enfant en santé, c'est une maman heureuse », dit-elle avec un sourire.

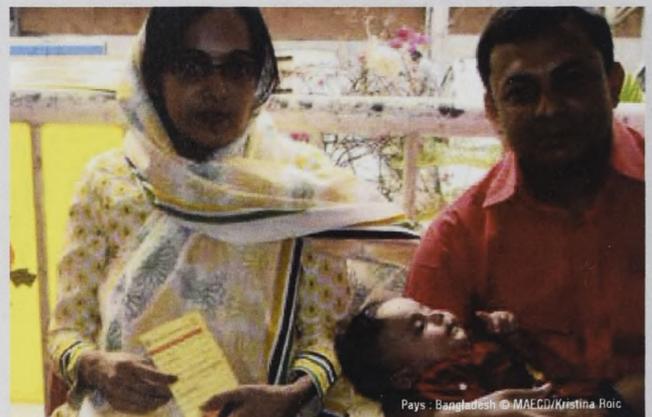
Syeda est au nombre de la dizaine de mères venues à la clinique. Le PEV, introduit par le gouvernement du Bangladesh en 1979 avec l'aide de l'UNICEF, figure parmi les plus grandes réussites au pays. Il n'y a pas si longtemps, en 1985, seulement 2 p. 100 environ des enfants du Bangladesh étaient vaccinés contre les maladies évitables. Aujourd'hui, ce pourcentage atteint 82 p. 100 et il ne cesse d'augmenter.

L'objectif du PEV est d'éradiquer les maladies qui peuvent être évitées par l'administration d'un vaccin. Grâce à l'aide de donateurs comme le Canada, le PEV permet d'éviter 200 000 décès par année au Bangladesh. On reconnaît largement l'efficacité du programme dans l'ensemble du pays pour ce qui est d'éradiquer une fois pour toutes la poliomyélite, tout en gardant le cap sur l'élimination de la rougeole d'ici 2016.

« Le PEV donne de bons résultats dans notre pays, dit Syeda. Nous nous réjouissons tous de ce programme, car, jusqu'à présent, tout le monde dans les régions rurales reçoit gratuitement des vaccins. Nous voyons rarement des gens atteints de poliomyélite ou de tuberculose. Donc, tout va bien. »

La contribution du Canada au PEV, qui est de l'ordre de 12 millions de dollars pour la période de 2011 à 2015, a soutenu la fourniture et l'installation de matériel, comme des chambres froides et des glacières, pour garantir l'entreposage adéquat et la manipulation sûre des vaccins. Ces mesures ont permis d'augmenter le pourcentage d'enfants de moins de deux ans qui reçoivent, en temps opportun, tous les vaccins dotés des bons antigènes. Ce pourcentage est ainsi passé de 79 p. 100 à 82 p. 100.

Au Bangladesh, comme dans tout autre pays densément peuplé, la lutte contre les maladies évitables et infectieuses est ardue. Des initiatives comme le PEV contribuent grandement à favoriser l'égalité des chances à cet égard.



Pays : Bangladesh © MAECD/Kristina Roic

INTERVENIR RAPIDEMENT ET DE MANIÈRE EFFICACE EN CAS DE CRISE HUMANITAIRE INTERNATIONALE



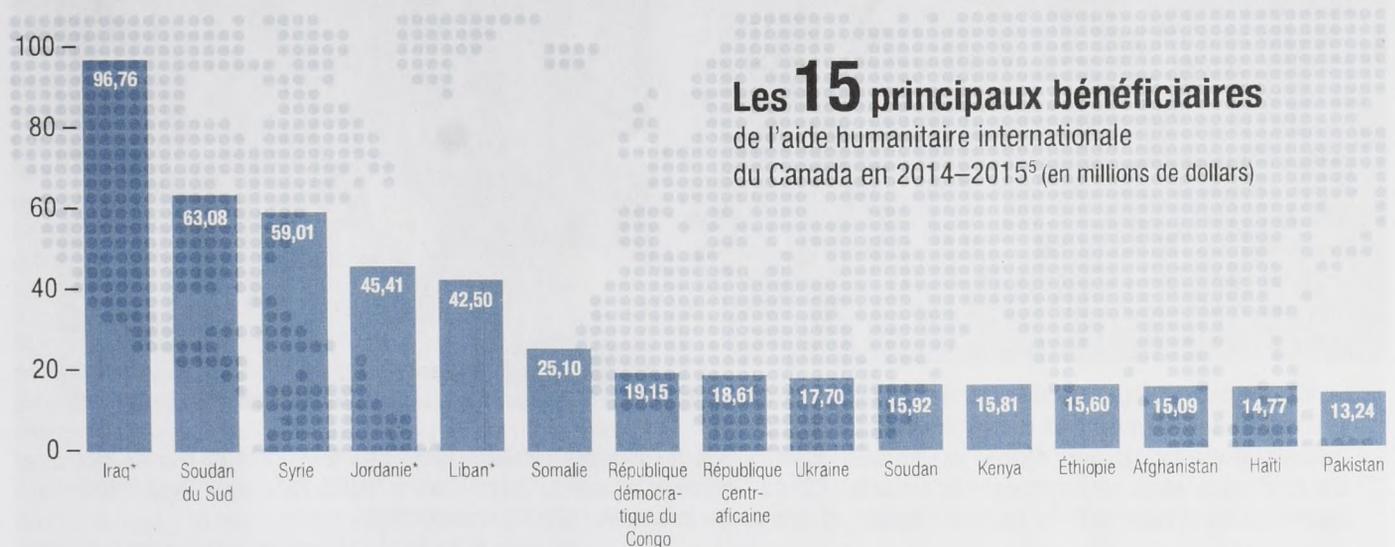
Au cours des 10 dernières années, le besoin d'aide humanitaire n'a cessé de croître au fur et à mesure qu'ont

augmenté la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles ainsi que les répercussions sur les populations civiles des conflits qui font rage dans le monde. L'année 2014–2015 n'a pas fait exception. Les besoins humanitaires dans le monde ont atteint de nouveaux sommets, en raison surtout de l'écllosion du virus Ebola en Afrique de l'Ouest et de l'intensification des conflits en Syrie, en Iraq, au Soudan du Sud et en République centrafricaine, conflits qui ont entraîné des déplacements de populations sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

En 2014–2015, le MAECD a offert de l'aide humanitaire en réponse à des situations urgentes complexes (notamment des conflits, de l'insécurité alimentaire et des épidémies non récurrentes) dans 52 pays et est intervenu à la suite de 23 catastrophes naturelles.

Le Canada a fait appel à des partenaires, comme des organisations de la société civile canadienne et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui ont le mandat et la capacité de répondre aux besoins prioritaires et qui sont en mesure de venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Grâce au soutien du Canada et d'autres donateurs, le Comité international de la Croix-Rouge a aidé 7,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en 2014.

Par ailleurs, le Canada a soutenu des organismes humanitaires des Nations Unies, car ceux-ci ont un rayonnement mondial important. Ainsi, grâce au soutien du Canada et d'autres donateurs, le Programme alimentaire mondial a fourni une aide alimentaire d'urgence à 80 millions de personnes, tandis que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a aidé plus de 43 millions de personnes déplacées et de réfugiés partout dans le monde.



* Le Canada a fourni cette aide en réponse à la crise des réfugiés syriens.

5. Ce tableau présente les décaissements bilatéraux effectués au titre de l'aide humanitaire, conformément à la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*. Il s'agit de données provisoires. Les fonds provenant de toutes les provinces sont exclus du total général. Les montants définitifs seront diffusés sur le site Web du MAECD d'ici la fin mars 2016, dans le *Rapport statistique sur l'aide internationale*.

APPUI À LA LUTTE CONTRE LE VIRUS EBOLA

Le Canada, par l'entremise de chercheurs du Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de la santé publique du Canada, a annoncé un don à l'OMS de 800 fioles de son vaccin expérimental contre le virus Ebola (le vaccin VSV-EBOV). Le vaccin a été remis aux Hôpitaux Universitaires de Genève à des fins d'entreposage et d'essais cliniques en Europe et en Afrique. En mars 2015, le MAECD, le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada et l'Agence de la santé publique du Canada ont annoncé qu'ils étaient tous d'accord avec les essais cliniques de la phase III du vaccin en Guinée.

Santé Canada a aussi aidé l'OMS et les pays d'Afrique touchés par le virus Ebola à examiner les essais cliniques du vaccin et d'autres activités réglementaires associées à l'approbation des thérapies et vaccins potentiels.

La lutte contre le virus Ebola

La crise de l'Ebola en Afrique de l'Ouest, qui a débuté en 2014, est l'une des plus graves épidémies de l'histoire récente. À la fin mars 2015, la maladie avait fait plus de 10 000 morts. Cette crise a eu de graves conséquences dans les pays les plus touchés, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Outre les milliers de pertes de vies qu'elle a causées, l'épidémie a eu des répercussions sur les moyens de subsistance des populations, a perturbé les services de base et miné les économies nationales. C'est grâce à l'appui du Canada et de la communauté internationale que cette épidémie a été endiguée. Il faudra cependant continuer de déployer des efforts considérables pour éradiquer l'Ebola et aider au rétablissement des pays les plus touchés.

En 2014–2015, la réponse pangouvernementale du Canada a tenu compte des répercussions de la crise en Afrique de l'Ouest au chapitre de l'aide humanitaire, de la santé et de sécurité. En outre, le Canada a fait des contributions en nature pour la lutte contre l'écllosion du virus Ebola.

Par exemple, l'Agence de la santé publique du Canada a déployé des experts canadiens afin qu'ils mettent à profit leurs compétences dans les domaines du travail en laboratoire, de la gestion des urgences, de l'épidémiologie et de la santé en général. De tels déploiements ont été facilités par la collaboration avec divers partenaires internationaux, dont

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SOUTIENNENT LA RÉPONSE DU CANADA À L'ÉCLOSION DU VIRUS EBOLA EN SIERRA LEONE

Le 20 décembre 2014, les Forces armées canadiennes (FAC) ont déployé une équipe de 37 membres de leur personnel en Sierra Leone pour qu'ils travaillent aux côtés de leurs collègues militaires du Royaume-Uni à l'unité de traitement de Kerry Town, en Sierra Leone en vue de soutenir la réponse pangouvernementale du Canada à l'écllosion du virus Ebola. Cette installation a pour mission de traiter les cas soupçonnés ou confirmés d'Ebola parmi les travailleurs de la santé étrangers et locaux, les ressortissants du Royaume-Uni – notamment le personnel du ministère de la Défense et les employés de l'État – et d'autres membres du personnel international. En février 2015, les besoins ont diminué, et la capacité de l'installation a été réduite. Le contingent des FAC a donc été ramené à environ 25 personnes, et ce, jusqu'en juin 2015.

Les FAC ont aussi offert une assistance aérienne stratégique au ministère du Développement international et au ministère de la Défense du Royaume-Uni afin qu'ils puissent déployer du personnel, des véhicules et de l'équipement en Sierra Leone. En octobre 2014, les FAC ont par ailleurs offert une assistance aérienne stratégique au MAECD et à l'Agence de la santé publique du Canada pour qu'ils répondent à un besoin urgent de l'OMS et livrent en Sierra Leone de l'équipement de protection individuelle (128 000 écrans faciaux).

De plus, en novembre 2014, les FAC ont mis en œuvre un dispositif d'évacuation aéromédicale provisoire pour les patients atteints du virus Ebola, ce qui a permis au gouvernement du Canada d'autoriser un déploiement accru de travailleurs de la santé canadiens et de personnel spécialisé vers la région.

Le déploiement du personnel des FAC et la mise en place d'une liaison aérienne stratégique vers le Canada et le Royaume-Uni ont directement contribué à permettre aux travailleurs de la santé locaux et internationaux de maintenir la prestation de services de santé aux populations touchées.





Pays : Libéria © UNICEF/Jallanzo

Médecins Sans Frontières (MSF), le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ainsi que les centres de contrôle et de prévention des maladies du Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis. Le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) du MAECD a également affecté un expert civil canadien à la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE) afin de soutenir le travail crucial qu'accomplit la mission pour répondre aux besoins immédiats des populations locales et coordonner la réponse internationale à la crise.

La contribution en nature du Canada a également permis de soutenir les efforts déployés pour traiter les personnes atteintes du virus Ebola. En 2014-2015, par l'entremise de l'Agence de la santé publique du Canada, le gouvernement a fait don à l'OMS d'équipement de protection individuelle afin d'aider à protéger les travailleurs de la santé de première ligne engagés dans la lutte contre le virus Ebola. Plus de 260 000 écrans faciaux ont été expédiés en Sierra Leone et au Libéria.

Pour réduire les menaces connexes à la santé et à la sécurité que pose le virus Ebola, le Canada a offert un soutien financier à l'OMS afin d'aider d'autres pays de la région, principalement le Mali, le Sénégal et le Burkina Faso, à accroître leurs efforts en vue de prévenir la propagation de la maladie. Le Canada a entre autres veillé à ce que ces pays soient prêts à détecter et à signaler efficacement et en toute sécurité des cas potentiels du virus Ebola, à produire des rapports à cet effet et à mettre sur pied une intervention efficace.

Enfin, le Canada a offert un soutien financier à des partenaires humanitaires jouant un rôle déterminant pour enrayer l'épidémie. À titre d'exemple, l'UNICEF a formé 50 000 bénévoles, travailleurs de la santé et enseignants pour qu'ils soient en mesure de sensibiliser et de mobiliser des collectivités afin qu'elles adoptent des comportements sécuritaires et empêchent la propagation de la maladie, et a formé 100 000 enseignants pour qu'ils fassent de même dans leur école et leur collectivité. Grâce au soutien du Canada, Médecins Sans Frontières (MSF) a pu exploiter pendant l'épidémie 17 centres de traitement de l'Ebola et centres de transit en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Au 28 mai 2015, MSF avait admis et traité plus de 9 626 patients, dont 5 179 cas confirmés d'Ebola. Près de 2 450 de ces patients ont survécu.

Réponse du Canada à la situation en Syrie

Le conflit en Syrie dure depuis bientôt cinq ans, et la situation humanitaire continue de se détériorer. À la fin de 2014, plus de 12 millions de personnes en Syrie avaient besoin d'une aide humanitaire, et environ 4 millions de Syriens avaient trouvé refuge dans des pays voisins, engendrant la plus grande crise de déplacement de population que le monde ait connue.

En 2014, le Canada a offert une aide de plus de 150 millions de dollars pour soutenir l'intervention humanitaire en réponse à la crise en Syrie. Grâce au soutien du Canada, des partenaires humanitaires canadiens ont fourni de l'eau potable à 16 millions de personnes, une aide alimentaire à 4,1 millions de personnes et des secours d'urgence à plus de 3,2 millions de personnes.

En janvier 2014, le Canada a annoncé qu'il verserait une aide humanitaire à hauteur de 50 millions de dollars pour soutenir l'initiative « Non à une génération perdue ». Le Canada a versé une somme supplémentaire de 63,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2014-2015, ce qui porte son aide totale à 113 millions de dollars. Cette initiative contribue à assurer aux enfants touchés par les crises en Syrie et en Iraq l'accès à un environnement protégé et à des possibilités d'apprentissage. Grâce à l'aide du Canada, les partenaires de mise en œuvre de l'initiative « Non à une génération perdue » ont fourni un soutien à l'éducation à plus de 985 000 enfants, une aide psychosociale à 660 000 enfants et des possibilités de formation professionnelle à 60 000 adolescents.



Pays : Jordanie © Rosie Thompson

PRIORITÉS THÉMATIQUES DU CANADA POUR L'AIDE INTERNATIONALE

FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE



La priorité à une croissance économique durable peut générer les ressources financières dont les gouvernements des pays en développement ont besoin pour investir dans le bien-être de leurs citoyens tout en renforçant leur capacité de résilience face à des chocs sociaux, économiques et environnementaux. Une économie croissante et dynamique se traduit par l'augmentation des revenus et la création d'emplois, ce qui engendre des gains personnels et familiaux constants et plus élevés dont peuvent profiter les plus pauvres.

Le Canada a annoncé la mise en place du programme Croissance par l'investissement et le commerce en Asie (CRIC). Ce programme vise à réduire la pauvreté par la croissance économique durable. Pour ce faire, il met en œuvre des initiatives pratiques de renforcement des capacités afin d'accroître l'activité économique liée au commerce et à l'investissement en Asie.

En 2014–2015, les initiatives de croissance économique durable mises en œuvre par le Canada ont privilégié trois domaines d'intervention : l'édification d'assises économiques, le soutien à la croissance des entreprises et l'investissement dans le capital humain.

Édifier des assises économiques

Le Canada a soutenu les gouvernements des pays en développement afin qu'ils puissent créer les conditions propices et mettre en place les cadres institutionnels nécessaires pour édifier des assises susceptibles de favoriser l'investissement, l'innovation et la croissance économique. Le Canada les a aidés à renforcer leur capacité d'exercer une gestion financière et économique saine et transparente et d'instaurer des

politiques publiques qui encouragent les investissements privés et réduisent la corruption.

En 2014–2015, le ministère des Finances du Canada a géré l'aide de 400 millions de dollars versés à l'Ukraine sous forme de deux prêts assortis de conditions favorables à taux d'intérêt réduit pour que ce pays puisse stabiliser son économie et promouvoir son développement social. Les prêts, consentis en vertu des pouvoirs du ministre des Finances au titre de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, ont été décaissés par Exportation et développement Canada agissant au nom du gouvernement. Le soutien du Canada à l'Ukraine s'inscrit dans une panoplie de mesures incluant un soutien du Fonds monétaire international (FMI) qui vise à rétablir la stabilité macroéconomique du pays et à promouvoir une croissance substantielle à moyen terme. Les deux ententes de prêt comportaient des mécanismes de responsabilisation pour faire en sorte que les fonds soient utilisés dans le respect des priorités du Canada en matière de développement.

Par l'entremise du Fonds monétaire international, le Canada a soutenu des activités d'assistance technique ayant pour but d'aider des pays à renforcer leur capacité à gérer la dette publique, l'équilibre des paiements et les crises du secteur financier. Par exemple, au Suriname, la banque centrale du pays est en voie d'adopter un système de règlement brut en temps réel et un système de chambre de compensation automatisée pour le système de paiement du pays, ce qui a pour effet d'améliorer l'exactitude, la cohérence et la pertinence des données provenant de la banque centrale. En Haïti, l'architecture de la fonction comptable a franchi l'étape de la conception, et son implantation au gouvernement est en cours. De plus, le ministère de l'Économie et des Finances et la banque centrale d'Haïti ont endossé la stratégie de mise en œuvre du compte unique du Trésor.

En 2014–2015, le Ghana a conçu un système local de recettes fiscales plus prévisible et plus efficace qu'il a mis à l'essai dans trois districts gouvernementaux. Ce système a permis d'évaluer et d'intégrer dans le système d'impôt foncier 3 244 entreprises et 18 157 propriétés résidentielles, ce qui a ouvert la voie à une augmentation des recettes publiques.

Au Sénégal, le renforcement de la Cour des comptes – qui est le pendant du Bureau du vérificateur général du Canada – et de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC) a aidé le gouvernement à lutter contre la corruption. La Cour des comptes est maintenant en mesure de gérer plus efficacement les cas qui lui sont soumis, et l'OFNAC publiera son premier rapport annuel, ce qui suscite de plus en plus d'intérêt dans les médias locaux et la société civile.

Malgré les progrès des dernières années, plus du quart de la population

DES RÉSULTATS QUI EN DISENT LONG : LES PRODUCTRICES DE MIEL EN CASAMANCE (AU SÉNÉGAL) DEVIENNENT AUTONOMES GRÂCE À L'INNOVATION

Au départ, elles étaient 25 femmes. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 7. Toutefois, celles qui sont restées ont eu raison de persévérer. Grâce à leur ténacité, à leur audace et à leur enthousiasme au travail, et grâce aussi au Programme d'appui au développement économique de la Casamance, que le Canada finance (de 2009 à 2018), elles ont transformé leur village, Saré Souma, en une plaque tournante de la production de miel au Sénégal.

Les apicultrices du Groupement de promotion féminine de Saré Souma, dans la région de Kolda, produisent un miel réputé dans tout le Sénégal et au-delà des frontières du pays. Elles récoltent plusieurs variétés de miel en plus de recueillir la cire d'abeille, qui sert à fabriquer des bougies.



Pays : Sénégal © Fatou Guéye

Leur production a quintuplé en moins de 10 ans — passant de 1 463 kg en 2004 à 7 961 kg en 2013 — et leur revenu a septuplé au cours de la même période — passant de 1,4 million de francs de la Communauté financière africaine (FCFA), soit environ 3 000 \$, à 9,8 millions de FCFA (21 000 \$). Il n'en demeure pas moins que leur parcours n'a pas été facile, même si elles ont pu compter sur l'appui constant du gouvernement du Canada au Sénégal!

Dans le village, l'apiculture avait toujours été pratiquée au moyen de ruches traditionnelles accrochées à des arbres, mais elle était réservée aux membres de la caste* et aux aînés. En outre, la pratique de l'apiculture par les femmes était jugée inappropriée. Les apicultrices en herbe ont non seulement choisi de bousculer les tabous, mais elles ont aussi décidé d'utiliser un type de ruches plus modernes mettant à profit d'importantes percées technologiques. Parallèlement, le groupement a bénéficié de la construction d'une installation de traitement du miel, ce qui a permis d'améliorer à la fois la qualité du produit (le miel produit répond maintenant aux normes canadiennes) et la viabilité financière de l'activité.

En 2011, grâce à ce programme et à la participation des femmes, l'installation apicole restructurée a augmenté sa capacité de traitement à près de 15 tonnes par récolte.

Outre l'équipement mis à leur disposition, les membres du groupement ont tiré parti de séances de renforcement des capacités axées sur les techniques de récolte, la transformation et l'emballage du miel, l'utilisation de la cire crue, et la gestion administrative et financière. Ces femmes ont également suivi une formation en leadership. De toute évidence, elles étaient déterminées à réussir, puisqu'elles ont persévéré en dépit des obstacles. Les anciens détracteurs des femmes de Saré Souma sont maintenant les premiers à les encourager. L'augmentation de leurs revenus s'est traduite par une amélioration marquée des conditions de vie des ménages. En réalité, le dynamisme des apicultrices profite à tout le village de Saré Souma. À titre d'exemple, les femmes ont financé la réfection du puits du village ainsi que l'achat de tables et de bancs pour l'école.

« L'activité apicole a eu des résultats positifs et encourageants au sein de notre collectivité, favorisant l'accroissement des revenus et la création d'emplois, affirme la présidente du groupement, Fatoumata Niamadio. Elle a également permis aux membres de nouer des liens sociaux fructueux et durables. La situation sociale des femmes est en nette amélioration en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base et l'harmonie conjugale. »

La réussite des femmes de Saré Souma a eu un effet d'entraînement en Casamance. Le programme appuie actuellement huit autres regroupements (surtout des regroupements de femmes) qui veulent mettre sur pied des installations apicoles. Cela contribue à l'autonomie économique des femmes et à l'égalité entre les sexes dans l'une des régions les plus défavorisées du Sénégal. Près de 3 000 femmes ont reçu de l'aide dans le cadre de ce programme.

* Plusieurs sociétés ouest-africaines sont structurées selon un système de castes voulant que certaines professions soient héréditaires, notamment dans le domaine de l'artisanat.



Pays : Ukraine © MAECD/Andrii Skakodub

d'Amérique latine vit dans la pauvreté. Pour remédier à ce problème, le programme d'accès progressif au microfinancement, fruit d'une nouvelle collaboration entre le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), la Fundación Capital (en Colombie), et la Fondation Ford, aidera les gouvernements de la région à évaluer, à mettre au point et à déployer des mesures fructueuses pour aider les ménages à se sortir de la pauvreté. Le projet mettra en lumière la rentabilité de nouvelles mesures, comme des programmes d'épargne et de littératie financière et une formation sur les moyens de subsistance.

Favoriser la croissance des entreprises

Les pays en développement doivent se doter des outils nécessaires pour augmenter la viabilité financière, la productivité et la compétitivité de leurs micros, petites et moyennes entreprises, et ainsi créer plus d'emplois pour les pauvres, y compris les femmes et les jeunes. Ils doivent également renforcer leurs produits et services financiers, et permettre à leur population d'y avoir accès.

En 2014–2015, la contribution du Canada au projet de Système de financement et d'assurance agricole en Haïti a permis d'augmenter l'accès au financement agricole en octroyant plus de 12 000 prêts à des agroentrepreneurs dans 20 collectivités haïtiennes pour un total de 15,7 millions de dollars. Depuis 2013, des agroentrepreneurs haïtiens (dont 23 p. 100 de femmes) ont obtenu plus de 21 700 prêts agricoles, pour un total de 28 millions de dollars.

En Éthiopie, le projet appelé Développement de l'entrepreneuriat des femmes, mis sur pied par la Banque mondiale et soutenu par le Canada, a aidé 2 500 femmes à obtenir des prêts individuels plus élevés en réduisant les exigences en matière de nantissement ainsi que d'autres obstacles qui limitent l'accès des femmes au financement.

Pendant la période de référence de 2014–2015, le Projet d'amélioration des infrastructures des collectivités, mis en œuvre par Care Canada et financé par le Canada, a aidé 2 070 travailleuses au Pakistan; ces femmes, qui faisaient l'entretien des routes, occupent maintenant un emploi dans une entreprise agricole, dans un commerce de détail ou dans un autre type d'entreprise de service.

Favoriser la croissance au profit des populations pauvres est une priorité constante du CRDI. En 2014–2015, en vue d'autonomiser les femmes qui dirigent de petites entreprises, le CRDI a annoncé une subvention de

560 000 \$ à WEConnect International pour permettre à 500 entreprises dirigées par des femmes en Inde d'accéder aux marchés mondiaux. Grâce à cette subvention, ces entrepreneures arrivent à se tailler une place dans les chaînes de valeur mondiales, car elles reçoivent de l'aide pour s'enregistrer, obtenir leur certification et établir des liens avec des acheteurs étrangers. Ce projet pilote aidera ultimement à promouvoir la cause des femmes chefs d'entreprise dans 17 autres pays.

Investir dans le capital humain

Que ce soit en milieu de travail ou par de la formation axée sur les compétences, il est important que les populations des pays en développement élargissent leurs compétences et leurs connaissances afin d'accéder à l'emploi et d'en tirer profit.

À cette fin, le Canada a versé 5,5 millions de dollars au Centre de développement des affaires de la Jordanie pour qu'il puisse élargir la portée et améliorer la prestation des programmes de développement des compétences destinés aux jeunes, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des ventes et des relations interpersonnelles. On dénombre 2 179 jeunes femmes et jeunes hommes qui ont participé avec succès à ces programmes de développement des compétences en 2014–2015.

Au Bangladesh, le Canada a collaboré avec la Banque mondiale pour verser des allocations à des étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés afin qu'ils puissent accéder à des programmes d'enseignement et de formation technique et professionnelle. Sur une période de deux ans, 96 329 étudiants, dont 14 082 femmes, ont participé au projet, ce qui a permis de dépasser l'objectif de 82 000 étudiants. Le Canada collabore également avec la Bangladesh Garment Manufacturers and Exporters Association pour assurer la prestation de cours de formation à 10 000 travailleurs peu ou pas qualifiés dans le domaine de la confection des vêtements, y compris des femmes et des personnes handicapées. En 2014–2015, une formation en confection de vêtements a été donnée à 840 travailleurs (92 femmes et 748 hommes), dont 84 p. 100 ont été embauchés dans les trois mois qui ont suivi.

Aux Philippines, par l'entremise du Programme de soutien à la gouvernance locale pour le développement économique local — une initiative soutenue par le Canada et mise en œuvre par l'Institut urbain du Canada et par Collèges et Instituts Canada —, plus de 8 600 personnes (dont 55 p. 100 de femmes) ont amélioré leurs compétences pour répondre aux besoins de l'industrie et mettre sur pied des entreprises plus profitables. Parmi les bénéficiaires figurent des microentreprises et de petites entreprises, de petits exploitants agricoles ainsi que des travailleurs peu qualifiés des secteurs du tourisme et de l'agroentreprise.

En Colombie, entre 2010 et 2015, par le truchement du projet Développement durable pour les jeunes en milieu rural à Nariño, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Canada a aidé 2 643 jeunes vulnérables vivant dans des régions touchées par un conflit armé à améliorer leur capacité en gestion d'entreprise et leurs compétences professionnelles. Par ailleurs, 1 837 jeunes ont pu améliorer leurs compétences entrepreneuriales en s'intégrant à 57 microentreprises mises en place dans le cadre du projet.

Depuis 2008, le CRDI gère l'Initiative Think Tank, un important partenariat de financement qui permet de mettre sur pied des organismes de recherche stratégique solides et indépendants dans les pays en développement. Grâce aux engagements du CRDI, de la Fondation William et Flora Hewlett, du ministère du Développement international du Royaume-Uni, de la Fondation Bill et Melinda Gates et du gouvernement de la Norvège, 43 organismes bénéficient maintenant d'un nouveau financement de quelque 100 millions de dollars, cet apport s'ajoutant à une somme comparable qui avait été accordée pour la première phase de l'Initiative.

ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Dans de nombreuses régions du monde, l'insécurité alimentaire et la malnutrition menacent la subsistance et la santé de centaines de millions de personnes. À l'heure actuelle, près de 800 millions de personnes sont toujours aux prises avec la faim chronique, et on dénombre 2 milliards de personnes qui souffrent de faim insoupçonnée, due aux carences en micronutriments. Le manque d'accès à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante demeure l'un des principaux obstacles qui empêchent ces hommes, ces femmes et ces enfants d'échapper à la pauvreté.

En 2014–2015, le Canada a préconisé l'engagement envers la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement agricole durable à l'échelle mondiale. En Asie du Sud-Est, le Canada a versé 4,5 millions de dollars pour appuyer Croissance de l'Asie, une plateforme régionale mise en place par le Forum économique mondial et le secrétariat de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, afin de faciliter l'établissement de nouveaux partenariats public privé et de mobiliser les investissements en développement agricole. Sur le plan de la nutrition, le Canada continue d'appuyer les efforts que déploient le Mouvement pour le renforcement de la nutrition et d'autres partenaires majeurs pour améliorer la nutrition des femmes, des nouveau-nés et des enfants partout dans le monde. Pour la deuxième année consécutive, le Canada a dépassé son engagement annuel minimal de 250 millions de dollars en vertu de la Convention relative à l'assistance alimentaire, un traité international dont l'objectif consiste à veiller à ce que de l'aide alimentaire de qualité soit accessible, sur la base d'une planification préalable, pour aider à répondre aux besoins alimentaires des pays en développement.

En 2014–2015, les initiatives du Canada pour accroître la sécurité alimentaire ont porté sur le développement agricole durable, l'assistance alimentaire et la nutrition, ainsi que sur la recherche et le développement.

Développement agricole durable

Grâce aux investissements du Canada dans le développement agricole durable, de petits exploitants ont accru leur productivité et ont amélioré leur capacité d'adaptation aux conditions climatiques extrêmes, les chaînes de valeur agricoles se sont bonifiées, et les gouvernements partenaires ont reçu de l'aide pour concevoir des politiques agricoles efficaces.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE SOUTIEN DU CANADA À AGRÉSULTATS

En 2014–2015, le ministère des Finances du Canada a consacré 10 millions de dollars à AgRésultats, par l'entremise du Groupe de la Banque mondiale. AgRésultats est une initiative innovatrice et axée sur les résultats qui cherche à assurer le bien-être et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles des pays en développement. Plus précisément, AgRésultats se sert de projets pilotes qui encouragent l'adoption ou l'élaboration de solutions découlant de la demande afin de surmonter d'importantes difficultés en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Au moyen d'un système de financement axé sur les résultats, AgRésultats tire parti de l'investissement et de l'innovation du secteur privé pour accroître la sécurité alimentaire et stimuler la croissance économique durable. C'est le Groupe de la Banque mondiale qui gère le fonds d'intermédiation financière par le truchement duquel les donateurs contribuent à cette initiative.

Depuis le lancement d'AgRésultats en 2012, d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de projets pilotes. À titre d'exemple, au Nigéria, AgRésultats met en œuvre un projet qui vise à lutter contre la contamination du maïs par l'aflatoxine en offrant des incitatifs économiques aux petits exploitants agricoles pour qu'ils utilisent Aflasafe, une nouvelle technologie de lutte biologique. Dans le cadre de ce projet, on encourage l'adoption de cette technologie en versant des primes calculées en fonction du nombre de kilogrammes de maïs traité à l'Aflasafe dans la production des fournisseurs de maïs. En date du 31 décembre 2014, plus de 3 400 agriculteurs et 9 fournisseurs de maïs participaient au programme, ce qui correspond à plus de 5 100 hectares de terres cultivées. On estime que depuis le début du projet 19 000 tonnes métriques de maïs ont été analysées pour confirmer l'utilisation d'Aflasafe (environ 95 p. 100 de ce maïs ne présentait aucun signe de contamination par l'aflatoxine), ce qui porte à environ 240 000 \$ US les primes versées en fonction des résultats. En 2014–2015, les partenaires d'AgRésultats ont également travaillé à concevoir de nouvelles idées de projets pilotes axés sur des solutions novatrices aux défis mondiaux en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.



L'appui du Canada au Fonds international de développement agricole (FIDA) a permis à celui-ci d'offrir de la formation sur les technologies et les pratiques de culture agricole à 3,5 millions de personnes, et de la formation sur les pratiques commerciales et l'entrepreneuriat à 1,2 million de personnes. En outre, plus de 25 millions de personnes vivant en milieu rural ont profité d'un meilleur accès à des services financiers.

En Ukraine, jusqu'à 11 364 agriculteurs ont eu du soutien du Canada par l'entremise de la Société financière internationale, pour leur permettre de recevoir de la formation et de mettre en œuvre des innovations en matière de manutention ainsi que des solutions d'entreposage après récolte. De plus, ils ont pu accéder plus facilement au financement agricole afin de compenser les pertes importantes de grain attribuables à une infrastructure d'entreposage sous-développée, au manque de technologies nouvelles et à l'accès limité au financement.

En Éthiopie, grâce à l'aide offerte par l'entremise de la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ), on dénombre au-delà de deux fois plus de ménages ayant recours à des pratiques de gestion durable des sols, comme la remise en état de bassins versants dégradés, la culture en terrasses dans les collines et la construction de systèmes d'approvisionnement en eau. Par ailleurs, au Honduras, les efforts du Canada en matière de sécurité alimentaire, déployés par l'entremise d'Oxfam Québec, ont aidé à donner à plus de 4 100 petits exploitants agricoles de la formation sur la production agricole durable et sur la gestion des sols et de l'eau, ce qui a procuré aux familles une augmentation de 46 p. 100 en quatre ans de leur revenu annuel, lequel est passé de 1 100 \$ US en 2010 à 1 460 \$ US en 2014.

En outre, les programmes agricoles du Canada ont contribué à améliorer la vie des femmes. À titre d'exemple, au Ghana, MEDA Canada (Mennonite Economic Development Associates of Canada) a aidé 3 937 agricultrices à augmenter leur production de soja, à accroître leurs débouchés en construisant une nouvelle usine de transformation du soja, et à améliorer leurs connaissances sur la nutrition, y compris sur les nouveaux produits à base de soja comme le lait, le tofu et le yogourt. De plus, dans le sud du Soudan, 58 920 ménages ont participé aux activités de Vivres contre travail et de Travail contre rémunération offertes dans le cadre du Programme alimentaire mondial auquel contribue le MAECD 75 p. 100 des participants étaient des femmes. Ces activités, qui ont

permis la construction et la réfection de 361 kilomètres de routes communautaires, la production de 2,5 millions de plants ainsi que le défrichage et la conversion de 15 121 hectares de terre pour la culture céréalière, ont aidé 412 000 personnes pauvres vivant en milieu rural.

Assistance alimentaire et nutrition

Le Canada a aidé les populations vulnérables touchées par des conflits, des catastrophes naturelles et des situations d'insécurité alimentaire en fournissant de l'aide alimentaire d'urgence et en intervenant sur le plan de la nutrition. En outre, le Canada a fourni une aide alimentaire et mis en place des programmes nutritionnels dans les pays en développement afin de favoriser la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être nutritionnel des populations touchées par la pauvreté chronique.

En 2014, le Canada a fourni à 17 partenaires un montant estimé à 375 millions de dollars pour qu'ils financent de l'aide alimentaire, ce qui inclut le soutien pour les denrées alimentaires en nature, le programme de subventions en espèces, des interventions nutritionnelles et des programmes de développement des moyens de subsistance (c'est-à-dire la fourniture de semences et d'outils). Grâce au soutien offert par le Canada et d'autres donateurs, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies est venu en aide à 80 millions de bénéficiaires dans 82 pays en 2014. Les pays touchés par une insécurité alimentaire chronique et les pays aux prises avec des conflits, des crises prolongées, ou un afflux de réfugiés, comme l'Éthiopie, la Syrie, la Jordanie, le Liban, le Pakistan et la République démocratique du Congo, ont été les principaux bénéficiaires du financement du Canada au chapitre de l'aide alimentaire.

Le soutien qu'offre le Canada en matière de nutrition comprend la fourniture de suppléments nutritionnels essentiels et l'amélioration des méthodes agricoles tenant compte des besoins nutritionnels. Grâce à l'Initiative pour les micronutriments (IM), qui est soutenue par le Canada, plus de 150 millions d'enfants de moins de cinq ans ont reçu deux doses de vitamine A; 750 000 femmes enceintes ont reçu des suppléments de fer et d'acide folique; 1,4 million de tonnes métriques de sel ont été iodées adéquatement aux fins de consommation par environ 370 millions de personnes; 327 000 enfants de moins de cinq ans souffrant de diarrhée ont reçu un traitement à base de zinc et une solution orale de réhydratation. L'appui du Canada à la fondation Helen Keller International a aussi permis de sauver la vie d'environ 128 000 enfants grâce à l'administration semestrielle de suppléments de vitamine A, ainsi que la vie de 55 000 autres grâce à l'administration semestrielle de comprimés de vermifugation.

En appuyant le programme de recherche du GCRAI (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale) sur l'agriculture pour l'amélioration de la nutrition et de la santé, le MAECD a contribué à la mise au point et à l'utilisation de nouvelles variétés de fèves enrichies aidant à réduire la carence en fer. À la fin de 2014, environ 800 000 ménages du Rwanda avaient eu accès à 9 nouvelles variétés, et 10 nouvelles variétés avaient été offertes à quelque 350 000 ménages de la République démocratique du Congo.

DES RÉSULTATS QUI EN DISENT LONG : PLEINS FEUX SUR LA PROCHAINE GÉNÉRATION D'AGRICULTEURS AU NICARAGUA

Même si, partout dans le monde, la nourriture est produite dans les régions rurales, les personnes qui vivent dans ces régions ne sont pas à l'abri de la malnutrition, un phénomène qui frappe particulièrement les jeunes enfants. Les défis à relever pour améliorer la sécurité alimentaire sont nombreux : faible productivité, coûts élevés et pénuries de techniques et de technologies modernes. En ciblant les agriculteurs et agricultrices de demain dans le nord du Nicaragua, Solidarité Union Coopération (SUICO) aide la prochaine génération à relever ces défis et contribue à garantir la réussite et la viabilité futures des exploitants agricoles.

Depuis 2010, fort de l'appui du Canada, le projet PROGA Jeunes de SUICO a aidé plus de 1 000 jeunes Nicaraguayens à améliorer le rendement de leurs parcelles expérimentales. En outre, 107 hectares ont été cultivés au moyen de méthodes agroécologiques,

36 animateurs et techniciens ont été formés, 502 jeunes et leur famille ont reçu de la formation sur l'égalité entre les sexes, 140 ouvrages de protection de l'environnement ont été réalisés et 614 infrastructures de production ont été mises en place.

Parmi ces jeunes agriculteurs en devenir, Duglas Mendez Espinoza, un jeune homme âgé de 20 ans, exploite avec ses parents et ses quatre frères une ferme près de San Andrés. Grâce aux formations et aux conseils techniques offerts par PROGA Jeunes, Duglas et sa famille ont augmenté leurs revenus agricoles de 80 p. 100, essentiellement par la diversification de leurs cultures, l'adoption de pratiques agroécologiques et la commercialisation d'une partie de leur production.

« Je ne savais pas comment m'y prendre pour être efficace, avoue Duglas. Les méthodes traditionnelles étaient très coûteuses. Au départ, ma famille et moi doutions que nous puissions avoir du succès avec la méthode agroécologique, d'autant plus que nos voisins prédisaient que nous serions aux prises avec des maladies et des insectes ravageurs. »

Un autre de ces projets d'infrastructure fait la fierté de Dimas Ramón Olivas Sánchez, un jeune de 16 ans. Il s'agit d'un bassin d'élevage de tilapias qu'il a lui-même aménagé et qui peut contenir 200 poissons. Grâce à cet étang et aux nouvelles connaissances acquises par Dimas dans le cadre de PROGA Jeunes, la ferme familiale a triplé le nombre de produits alimentaires dont elle tire des revenus (ils sont passés de 5 à 15). « Grâce à tous ces produits, ma famille a accès à de la nourriture au moins 10 mois par année », explique Dimas.



Pays : Nicaragua © Paul Proulx

Recherche et développement

Le Canada a favorisé l'innovation agricole en finançant des partenariats de recherche, et en renforçant des systèmes de recherche nationaux et régionaux capables de concevoir de nouvelles pratiques et technologies pour ensuite les mettre à la disposition des petits exploitants agricoles.

À titre d'exemple, le soutien offert par le Canada au ministère du Gouvernement local et du Développement rural du Ghana a permis de financer 27 projets communautaires novateurs mis en œuvre par des organisations ghanéennes. Les responsables d'un de ces projets ont mis au point de nouvelles méthodes de culture des oignons qui ont permis d'augmenter de 33 p. 100 la production (laquelle est passée de 9 à 12 tonnes par acre), de faire baisser de 41 p. 100 à 27 p. 100 les pertes après récolte et de faire profiter les exploitants agricoles d'une hausse des prix pouvant atteindre 500 p. 100.

En 2014-2015, le soutien offert à un projet régional du Centre du riz pour l'Afrique a contribué à améliorer la capacité des riziculteurs, des

transformateurs et des distributeurs locaux grâce à l'application de nouvelles technologies et d'innovations permettant de produire un riz de grande qualité qui répond à la demande du marché dans huit pays de la région, dont le Ghana, le Mali, le Nigéria et le Sénégal. Parmi les réussites dignes de mention figure la conception d'une nouvelle batteuse fabriquée localement. Conviviale et efficace, elle sépare mécaniquement les grains de riz des panicules sans les endommager.

Par l'entremise du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSI), une initiative conjointe du MAECD et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le Canada a aidé à améliorer de façon durable les rendements, la nutrition et la sécurité alimentaire de 383 000 petits exploitants agricoles en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au cours de la première phase des recherches menées grâce au FCRSI, qui a pris fin en mars 2015, les experts canadiens et ceux des pays en développement ont participé à 21 projets, dans le cadre desquels ils ont mis à l'essai 144 innovations et pratiques, comme de nouveaux vaccins pour le bétail, des variétés végétales nutritives à rendement élevé et des outils offrant

une autonomie accrue aux agricultrices. Par exemple, des chercheurs travaillant en Afrique du Sud et au Canada ont mené à bien l'essai en laboratoire de trois vaccins susceptibles de mener au tout premier vaccin contre la peste porcine africaine, une maladie dévastatrice qui est endémique en Afrique. La deuxième phase des recherches menées grâce au FCRSAI, qui se déroule actuellement, est axée sur l'amélioration graduelle d'innovations immédiatement commercialisables pour accroître la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

En 2014–2015, le MAECD et le CRDI, de concert avec le gouvernement australien, ont aidé à la mise à l'essai de stratégies d'intervention en cas d'émergence de maladies infectieuses (grippe aviaire, dengue grave, etc.) dans le cadre de l'Initiative de recherche en écosanté sur les maladies infectieuses émergentes. Les conclusions auxquelles en sont arrivées 17 équipes de recherche en Chine et en Asie du SudEst ont façonné les politiques visant à réduire la transmission de ces maladies et à améliorer la gestion de la salubrité des aliments. À titre d'exemple, ces solutions permettent maintenant aux familles d'élever de la volaille dans des conditions plus sûres, de mieux s'alimenter et de se procurer un revenu supplémentaire.

ASSURER L'AVENIR DES ENFANTS ET DES JEUNES



Les 2,2 milliards d'enfants et les 1,8 milliard de jeunes qui peuplent la planète représentent près de la moitié de la population mondiale. Plus de 90 p. 100 d'entre eux vivent dans des pays en développement. Même si de grands progrès ont été réalisés pour fournir aux enfants et aux jeunes les soins, l'éducation et la protection dont ils ont besoin, des millions d'entre eux se heurtent encore à des obstacles qui les empêchent de jouer un rôle actif et productif dans leur société.



Pays : Burkina Faso © MAECD/Olivier Asselin

Le 20 novembre 2014 a marqué le 25^e anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants (CNUDE). Cette convention est claire et formelle : tous les enfants ont le droit de vivre et de réaliser leur plein potentiel, à l'abri de la violence, de l'exploitation, des mauvais traitements et de la discrimination. En 2014–2015, le Canada a fait de nombreux investissements visant le bien-être et l'habilitation des enfants, y compris en renouvelant ses engagements à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, en augmentant son soutien au Partenariat mondial pour l'éducation et en adhérant au partenariat Ensemble pour les filles afin de mettre un terme à la violence contre les enfants, notamment la violence sexuelle à l'endroit des filles.

Le Canada a œuvré tout au long de l'année pour protéger et faire respecter les droits des enfants. Cela signifie que le Canada a aidé les filles et les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes à réaliser leur plein potentiel et à devenir des citoyens en santé, instruits et productifs.

En 2014–2015, les programmes d'aide du Canada à l'intention des enfants et des jeunes ont été axés sur les priorités suivantes : améliorer la survie des enfants (ce qui englobe la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants); rendre plus équitable l'accès à une éducation de

METTRE UN TERME AUX MARIAGES D'ENFANTS, AUX MARIAGES PRÉCOCES ET AUX MARIAGES FORCÉS

Le Canada a contribué aux efforts visant à mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés (MEPF) et il s'est joint à la mobilisation internationale à cet égard. Les MEPF constituent une pratique répandue et néfaste qui menace la vie et l'avenir de filles partout dans le monde. Ces mariages privent les filles de leur enfance, nuisent à leur éducation et compromettent leur santé. En outre, ils représentent un obstacle au développement. Lorsque les jeunes filles ne peuvent atteindre leur plein potentiel, tout le monde en souffre — les filles elles-mêmes, leur famille, leur collectivité et leur pays.

À l'échelle mondiale, entre 2004 et 2014, environ 100 millions de jeunes filles ont été forcées de se marier avant leur 18^e anniversaire de naissance. Dans les pays en développement, une fille sur trois est mariée avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans, et une fille sur neuf avant l'âge de quinze ans. De nombreux facteurs contribuent aux MEPF, dont la pauvreté, les inégalités entre les sexes, les pressions qu'exercent les traditions et les religions, le manque d'accès à l'éducation pour les filles, l'autonomie économique limitée des femmes, ainsi que les crises humanitaires.

Le 18 décembre 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus une résolution sur les MEPF, copilotée par le Canada et la Zambie (et appuyée par 116 coparrains), qui réaffirmerait la nécessité de protéger les jeunes filles et d'assurer leur avenir.

DES RÉSULTATS QUI EN DISENT LONG : DES ÉCOLES SÛRES ET SALUBRES AU MOZAMBIQUE

Pouvez-vous imaginer vous sentir gêné et mettre votre santé en péril en utilisant les toilettes d'une école? C'est ce que ressentait bon nombre des quelque 200 élèves de l'école primaire Coluhane, dans la province d'Inhambane, au Mozambique. Les filles étaient particulièrement touchées par le manque d'hygiène et d'intimité des installations sanitaires. Certaines ont même abandonné l'école plutôt que de s'exposer à la gêne et aux risques de maladie causés par des toilettes communes et ouvertes. Maintenant, grâce à l'aide du Canada, les garçons et les filles peuvent fréquenter l'école sans avoir à s'inquiéter de pouvoir utiliser des toilettes propres et sûres.

Grâce au projet PASARI, une initiative du MAECD mise en œuvre par l'entreprise canadienne CoWater International, l'école primaire Coluhane est maintenant équipée de latrines distinctes pour les garçons et les filles. L'école a également bénéficié de l'installation de supports de lavage des mains (« tippy taps ») qui permettent aux utilisateurs d'éviter que leurs mains touchent des objets. Ces deux améliorations ont grandement augmenté le niveau d'hygiène et de confort pour les élèves.

Palmira Victorine, une élève de 12 ans, explique ce que signifie la construction des latrines pour les élèves de l'école : « J'ai toujours aimé venir à l'école pour apprendre des choses, mais je n'aimais pas utiliser les toilettes. Quand j'avais besoin d'y aller, je m'éloignais plutôt et j'essayais de me cacher dans un buisson à environ 500 mètres de l'école. C'était très difficile, car j'avais peur de me faire mordre par un serpent ou d'être piquée par des insectes. Et ça pouvait être très gênant aussi. Avec les latrines distinctes, je me sens en sécurité et je me sens bien chaque jour quand je viens à l'école. Je suis très heureuse maintenant! ».

Au Mozambique, certains des problèmes de santé les plus criants, tels que la diarrhée, le choléra et le paludisme, sont souvent causés par des installations sanitaires inadéquates. Selon le ministère de la Santé du pays, lorsque sont offerts des services adéquats d'hygiène publique et d'approvisionnement en eau potable, on constate une diminution de 30 p. 100 des maladies. Le projet canadien permet d'intervenir en inculquant de nouveaux comportements et en renforçant la capacité de la province d'Inhambane à offrir des services d'hygiène et d'approvisionnement en eau qui tiennent compte de la spécificité des sexes. Les résultats obtenus à ce jour sont encourageants : les activités du projet PASARI ont amené 66 collectivités et 74 écoles à utiliser un système d'assainissement. En dotant les écoles d'installations sanitaires adéquates, le Canada aide les enfants à s'instruire et à se préparer un meilleur avenir.



qualité et à des possibilités d'apprentissage valables pour les enfants et les jeunes, particulièrement pour les filles; veiller à ce que les enfants et les jeunes puissent vivre à l'abri de la violence, de l'exploitation et des mauvais traitements, y compris de la pratique déplorable des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés.

Amélioration du taux de survie des enfants, notamment par la santé maternelle

Il est primordial d'élargir la portée des efforts consentis pour assurer la survie des enfants à une époque où l'on déplore chaque année la mort de près de six millions d'enfants de moins de cinq ans emportés par des maladies évitables ou guérissables pour la plupart. Un nombre encore plus élevé d'enfants tombent malades (ce qui a parfois des conséquences pour le reste de leur vie) ou ne parviennent pas à s'épanouir parce qu'ils ne reçoivent pas les soins de santé appropriés. La diarrhée, le paludisme et les infections respiratoires comptent parmi les principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans. En outre, chaque minute,

une femme meurt alors qu'elle est enceinte ou en train d'accoucher, ce qui augmente le risque de décès de l'enfant à naître.

Grâce aux soins prénataux et à l'accouchement assisté par un professionnel de la santé qualifié et bien équipé (médecin, infirmière ou sage femme), les femmes peuvent vivre leurs grossesses et accoucher sans danger pour leur santé et leur sécurité. Pour que les enfants survivent au-delà de l'âge de cinq ans, il est essentiel de prévenir et de traiter les principales maladies infantiles par des interventions d'envergure (p. ex. : campagnes de vaccination, distribution de moustiquaires de lit antipaludiques et de suppléments de micronutriments, salubrité de l'eau potable, programmes sanitaires et d'hygiène de base, prévention de la transmission parent enfant du VIH). Pour protéger la santé des enfants et des mères, il faut renforcer les systèmes de santé nationaux en y investissant suffisamment de ressources humaines et financières. Cela permettra de mettre en place des programmes de santé de base fiables et sécuritaires qui répondent aux besoins des mères et de leurs enfants.

PROGRAMME DU TRAVAIL : TENIR COMPTE DES ASPECTS LIÉS AU TRAVAIL EN MATIÈRE D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET D'ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les responsables du Programme du travail du Canada négocient et administrent les accords de coopération dans le domaine du travail (ACT) ainsi que les chapitres sur le travail dans les accords de libre échange (CTALE). Les ACT et les CTALE comportent des engagements visant à protéger les droits et les principes du travail reconnus à l'échelle internationale et à faire respecter les lois nationales sur le travail. En protégeant les droits fondamentaux des travailleurs et en améliorant les conditions de travail et le niveau de vie dans les pays signataires, ces accords garantissent une concurrence équitable pour l'industrie canadienne dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Les plus récents ACT et CTALE signés par le Canada prévoient des mécanismes permettant de recevoir des plaintes, d'enquêter sur celles-ci et d'imposer des sanctions lorsque cela est justifié.

Outre la négociation et la mise en œuvre des ACT et des CTALE, le Programme du travail prévoit une assistance technique aux pays en développement. Cette assistance permet de financer des projets de renforcement des capacités qui appuient la modernisation des politiques et de l'administration du travail. De tels projets favorisent une meilleure application des lois nationales du travail et un respect accru des droits du travail reconnus à l'échelle internationale.

Par l'intermédiaire de son programme d'assistance technique, le Programme du travail vise à renforcer les institutions de gouvernance démocratique, à promouvoir la croissance économique dans le respect des droits des travailleurs et à améliorer les conditions de travail dans les pays partenaires.

En 2014–2015, le Canada a appuyé les efforts déployés en Colombie par l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour renforcer la capacité des institutions clés chargées d'élaborer la stratégie nationale 2015–2025 de prévention et d'élimination des pires formes de travail des enfants et de protection des jeunes travailleurs.

Le Programme du travail a aussi contribué à financer le programme « Better Work » de l'OIT au Vietnam, afin d'améliorer les compétences techniques de son personnel pour qu'il puisse concevoir et recommander des mesures correctives appropriées en ce qui concerne le travail des enfants dans les usines et rendre les gestionnaires d'usine et les supérieurs immédiats plus aptes à repérer les cas de harcèlement sexuel en milieu de travail et à y remédier. Au Pérou, le Canada a soutenu l'OIT pour la conception d'un système d'information et d'inscription visant à repérer les enfants et les adolescents qui sont sur le marché du travail, à les encadrer et à leur prodiguer des soins.



Meilleur accès à une éducation de base de qualité

L'éducation est un droit de la personne et un outil clé de progrès à long terme dans d'autres domaines de développement, notamment en ce qui touche la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, la protection de l'enfant et la croissance économique durable.

Le Canada a appuyé les objectifs de l'Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont donné lieu à d'importants progrès au cours des quinze dernières années. Même si le nombre d'enfants et de jeunes non scolarisés a été réduit de moitié, 121 millions d'enfants et de jeunes ne fréquentent toujours pas l'école. En 2014–2015, le Canada a assuré l'accès à une éducation de base de qualité et offert des possibilités aux enfants et aux jeunes, notamment aux filles et aux jeunes femmes, afin de jeter les bases de l'apprentissage continu.

Grâce à l'aide financière et au soutien que le Canada accorde au Plan décennal de développement de l'éducation de base du Burkina Faso, ce pays a pu atteindre les cibles liées à l'augmentation des taux de scolarisation postprimaire (41,7 p. 100) et à la diminution des taux de redoublement (7,6 p. 100). De plus, les taux de parité entre les sexes à l'école primaire au Burkina Faso sont également à la hausse. Le financement offert par le Canada au secteur de l'éducation au Burkina Faso permet par ailleurs à 106 374 élèves du primaire (dont 50 102 filles) de recevoir des repas quotidiens et à 8 800 filles de rapporter à la maison des rations alimentaires mensuelles, ce qui encourage leurs parents à continuer de les envoyer à l'école.

Le Canada a également appuyé le CODE, une organisation canadienne qui travaille à accroître les possibilités d'apprentissage de 485 000 enfants et jeunes dans des collectivités africaines mal desservies. Depuis 2012, 1 720 enseignants et bibliothécaires (dont 820 femmes) ont été formés, 548 755 livres ont été distribués et 211 250 exemplaires de 122 nouveaux livres ont été publiés.

En Jordanie, le financement fourni par le Canada a permis d'améliorer les processus de prise de décisions et de planification des ressources dans l'ensemble du réseau de l'enseignement, et aidé à former les enseignants et le personnel de 2 368 écoles. Par l'entremise du Programme alimentaire mondial, le Canada a également aidé le gouvernement jordanien à mettre en œuvre un programme de repas à l'école qui touche 320 000 enfants vulnérables dans les régions de ce pays touchées par l'insécurité alimentaire.

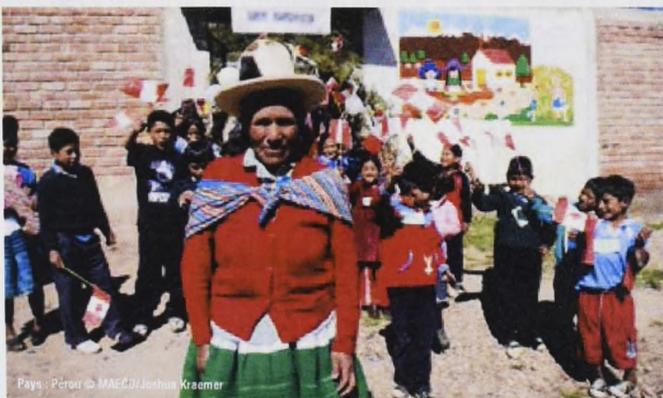
Le soutien du Canada à l'UNICEF a aidé 405 167 enfants péruviens autochtones et vivant en milieu rural à améliorer leurs compétences en lecture dans leur langue maternelle et en espagnol, langue seconde. Depuis 2009, le taux de compréhension de l'espagnol écrit est passé de 2,2 à 7,7 p. 100 dans la communauté des Awajun, et de 19,2 à 24,6 p. 100 dans la communauté des Quechuas. Cette initiative a également amené le gouvernement à accroître le financement de l'éducation bilingue, notamment en région rurale, lequel est passé de 2,8 millions de dollars en 2009 à 24,2 millions de dollars en 2014.

En 2014 et 2015, le Projet de renforcement de la formation des enseignants — un projet de 11,5 millions de dollars mis en œuvre par la Fondation Aga Khan Canada au Pakistan — a contribué à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage chez les enseignants-chefs et les dirigeants scolaires de district. Ainsi, 93 p. 100 des superviseurs ont déclaré être mieux en mesure de mettre l'accent sur les questions administratives et scolaires, comme l'assiduité et la ponctualité des enseignants et des élèves ainsi que les résultats des élèves.

Un avenir sûr pour les enfants et les jeunes

Le Canada a contribué au renforcement des réseaux nationaux voués à la protection de l'enfance et de la jeunesse, et particulièrement des filles, contre la violence, l'exploitation et les mauvais traitements, et à la lutte contre la pratique des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés. Le Canada a aussi déployé des efforts pour que les écoles soient des milieux d'apprentissage sûrs et sécuritaires pour les enfants, et pour créer des débouchés permettant aux jeunes à risque d'atteindre leur plein potentiel et de s'orienter vers des avenues autres que la violence et la criminalité.

Le Canada a misé sur la compétence des organismes canadiens pour aider concrètement les enfants et les jeunes de partout dans le monde. L'appui du Canada à l'Association du Barreau canadien a pour but d'améliorer les services juridiques à l'intention des enfants et des jeunes au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, afin qu'ils aient accès à la protection juridique dont ils ont besoin. À titre d'exemple, en Tanzanie, 104 techniciens juridiques et agents appartenant à la police communautaire ont participé à des programmes de formation professionnelle tenant compte des sexes en matière de droits des enfants et de justice applicable aux jeunes.



SOUTIEN AU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

En 2014–2015, le Canada a accordé 30 millions de dollars au Partenariat mondial pour l'éducation (PME) dans le cadre de la plus importante contribution du pays à ce partenariat, soit 120 millions de dollars sur quatre ans (de 2015 à 2018). Le PME est le seul partenariat multilatéral voué au soutien des réseaux nationaux d'enseignement dans les pays en développement en vue d'offrir une éducation de base de qualité, particulièrement aux personnes les plus vulnérables. Le PME regroupe quelque 60 pays en développement, ainsi que des gouvernements donateurs, des organismes internationaux, des entreprises, des enseignants et des organisations de la société civile.

Grâce à l'appui du Canada, le PME a obtenu des résultats substantiels dans les pays partenaires en matière d'inscription à l'école primaire, d'alphabétisation et d'éducation des filles, notamment dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Depuis 2002, environ 64 millions d'enfants de plus ont été inscrits à l'école primaire, 69 p. 100 des filles ont terminé l'école primaire (comparativement à 56 p. 100 avant 2002) et 31 pays ont atteint, ou sont sur le point d'atteindre, la parité des sexes à l'école primaire. Le nombre d'enfants qui terminent l'école primaire dans les pays fragiles et touchés par des conflits a aussi augmenté de 19 p. 100 au cours de cette période. Depuis 2004, le PME a contribué à la formation de plus de 300 000 enseignants, à la construction, à la remise en état et à l'équipement de 53 000 salles de classe ainsi qu'à la distribution de près de 50 millions de manuels scolaires.

En République démocratique du Congo, le Canada a contribué à l'amélioration de l'administration de la justice pour les enfants et les jeunes. Ainsi, en 2014, 1 410 survivantes de violence sexuelle et sexospécifique ont eu accès à des services d'aide juridique. En outre, des 264 cas de violence sexuelle soumis aux tribunaux, 152 ont été traités et six ont abouti à des condamnations. Le Canada a également contribué au renforcement des capacités techniques et logistiques de 20 institutions policières et judiciaires (neuf unités de la police spéciale luttant contre la violence sexuelle, cinq tribunaux, trois bureaux de procureur et trois cours d'appel).

En 2014–2015, le Canada a versé 20 millions de dollars à l'UNICEF pour mettre fin aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés (MEPF) dans six pays où il a appuyé l'élaboration de cadres politiques et législatifs ainsi que d'un plan d'action national budgété pour enrayer la pratique de ces mariages. Au Bangladesh, les efforts du Canada ont aidé à améliorer divers aspects du projet de modification de la loi de 1929 restreignant le mariage d'enfants, notamment la question de la reddition de comptes en ce qui concerne la vérification de l'âge de la nubilité ainsi que les sanctions liées à la falsification de la preuve en cette matière.

PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE



La démocratie a façonné l'histoire et les institutions du Canada. Le Canada estime que la démocratie favorise une

meilleure qualité de vie, engendre une société plus égalitaire, contribue à accroître la sécurité et la stabilité à l'échelle nationale et internationale, et représente la meilleure voie vers la prospérité. Pierre angulaire du développement durable, la démocratie permet aussi une plus grande inclusion et une responsabilisation accrue des gouvernements envers leurs citoyens.

Au cours des 30 dernières années, la liberté et la démocratie ont connu une expansion sans précédent. De nouvelles démocraties ont vu le jour en Afrique et en Asie après la décolonisation. Des régimes autocratiques ont été remplacés par des démocraties en Amérique latine. Le Rideau de fer est tombé en Europe de l'Est, l'apartheid a été abandonné en Afrique du Sud, et le monde est entré dans l'ère du numérique, avec tous les avantages que cela comporte.

Malgré les progrès importants réalisés au cours des dernières décennies, la démocratie n'a jamais été aussi menacée, car les avancées récentes dans certains États sont de plus en plus éclipsées par le recul de la démocratie dans d'autres pays.

En 2014–2015, le Canada a utilisé à la fois des outils de programme et des outils de défense des droits pour faire progresser la démocratie et pour renforcer les normes et principes démocratiques à l'échelle internationale. Les efforts du Canada se sont concentrés sur les cinq composantes d'une démocratie durable :

- une société civile forte et dynamique;
- des médias indépendants et la liberté d'expression sur Internet;
- des processus électoraux et des institutions libres et justes;
- des assemblées législatives efficaces;
- un régime pluripartite bien établi.

Le Canada a également préconisé la protection des droits de la personne et la subordination du pouvoir à la primauté du droit, deux conditions sous-jacentes essentielles à la démocratie.



Pays : Pakistan © MAECD/Lana Slezic

Société civile, indépendance des médias et liberté d'expression sur Internet

L'habilitation des citoyens contribue à favoriser une culture axée sur l'ouverture au débat, à la dissidence et à la diversité, et sur la participation de la population à la vie publique et aux processus politiques. Les organisations de la société civile (OSC) constituent un lien essentiel entre les populations et leurs gouvernements élus, et sont à la base de toute démocratie. Les programmes qu'appuie le Canada ont contribué au développement de la société civile par la prestation de formation et de soutien technique, ainsi que par la promotion et la protection de l'espace qui lui est accordé.

En Éthiopie, en 2014–2015, le MAECD a versé un financement de plus de 2 millions de dollars dans le cadre d'une initiative multidonateurs de 35 millions de dollars visant à soutenir plus de 500 OSC éthiopiennes. Grâce à cette initiative, ces organisations ont pu offrir de meilleurs services à la population et travailler de façon constructive avec les gouvernements locaux afin de mieux répondre aux besoins de la collectivité. Le projet a appuyé, par exemple, des activités menées par des OSC pour lutter contre la marginalisation des femmes et des filles dans des groupes ethniques minoritaires, et a encouragé aussi le dialogue entre les OSC et le gouvernement sur l'incidence des lois restrictives régissant les OSC.

Au Pakistan, le Canada a appuyé un projet de 8 millions de dollars de l'OIT, qui comportait entre autres la prestation d'une formation à 799

BUREAU DE LA LIBERTÉ DE RELIGION DU CANADA

Le Canada fait la promotion des droits de la personne, du pluralisme et de la tolérance dans le monde entier. Le Bureau de la liberté de religion promeut et défend la liberté de religion à l'étranger en finançant des projets à l'extérieur du Canada pour venir en aide aux membres des groupes religieux dont le droit fondamental à la liberté de religion est violé. En 2014–2015, le Bureau a consenti une aide totale de 2,1 millions de dollars destinée à 7 pays pour le financement de 10 projets admissibles à l'aide au développement officielle.

journalistes. Le projet a donné lieu à plus de 300 reportages sur les femmes et le travail, ce qui a contribué à mettre en place un mécanisme national pour le dépôt en ligne des plaintes de harcèlement en milieu de travail.

En 2014–2015, le Canada a également soutenu l'indépendance des médias, tant traditionnels qu'électroniques, et a aidé les citoyens à obtenir l'information dont ils ont besoin pour participer à la prise de décisions éclairées et démocratiques.

En janvier 2015, le MAECD et le CRDI ont établi un partenariat avec la Banque mondiale pour la création du Programme Données ouvertes pour le développement. Ce programme, qui fait partie du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2014-2016, vise à miser davantage sur des approches éprouvées et à améliorer la coordination entre les diverses initiatives de données ouvertes afin de permettre aux citoyens des pays en développement d'en tirer parti.

Institutions et processus électoraux

En 2014–2015, le Canada a soutenu la capacité des citoyens à participer aux processus électoraux et à les surveiller. À titre d'exemple, pendant la période précédant les élections présidentielles de 2015 au Sri Lanka, le Canada a financé la formation d'observateurs électoraux nationaux à long terme.

Toujours en 2014–2015, le Canada a appuyé le déploiement de 645 observateurs électoraux internationaux et canadiens et de plus de 2 000 observateurs électoraux nationaux, pour observer les élections en Afghanistan, en Colombie, en Égypte, à Fidji, en Moldova, en Tunisie et en Ukraine.

Grâce à l'appui du Canada, la Commission électorale indépendante du Kenya a non seulement amélioré sa façon de gérer ses données et de les partager avec d'autres organismes gouvernementaux afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales, mais elle a aussi renforcé sa capacité de surveiller et de communiquer les résultats des élections. Le projet a en outre permis d'évaluer ce qui a incité les jeunes, les femmes et les personnes handicapées à voter aux élections de 2013.

Le Canada a appuyé un projet de la Fondation internationale pour les



systèmes électoraux (IFES), qui a aidé l'Indonésie à améliorer son cadre juridique et réglementaire et à être en mesure de tenir des élections plus efficaces, plus crédibles et plus inclusives. Deux enquêtes et évaluations postélectorales menées par l'IFES dans la foulée des élections de 2014 en Indonésie (un scrutin législatif en avril et un scrutin présidentiel en juillet) aideront la commission électorale de l'Indonésie à mieux se préparer pour les scrutins futurs, y compris les élections régionales prévues pour décembre 2015. Ce projet permet également de fournir aux OSC les outils dont elles ont besoin pour mener des recherches plus approfondies et faire valoir plus efficacement la nécessité d'apporter des améliorations en matière de droits de la personne, de lutter contre la corruption et de tenir des élections fondées sur la transparence et la responsabilisation.

Assemblées législatives et régimes multipartites

Le développement d'assemblées législatives servant de pont efficace entre les citoyens et leurs gouvernements est une démarche

STATISTIQUE CANADA : APPUYER LA RESPONSABILISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Les initiatives de Statistique Canada en matière de développement mettent l'accent sur la gouvernance en appuyant la responsabilisation des institutions publiques, plus précisément les bureaux nationaux de la statistique et d'autres composantes clés des systèmes statistiques nationaux des pays en développement.

La grande majorité des activités d'aide au développement officielle de Statistique Canada sont ponctuelles et motivées par la demande, et prennent habituellement la forme de visites d'étude à l'occasion desquelles des délégués de pays en développement passent un à cinq jours dans les bureaux de Statistique Canada afin d'améliorer leur connaissance des méthodes et pratiques statistiques ou de la gouvernance d'une organisation statistique. En 2014–2015, les pays qui ont reçu cette aide sont le Botswana, le Cabo Verde, la Chine (Shanghai), l'Inde, le Mexique et le Sénégal. Statistique Canada a par ailleurs offert son expertise technique dans le cadre de deux ateliers internationaux, l'un dans les Caraïbes et l'autre en Colombie.

Statistique Canada appuie également le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), une initiative unique qui vise à améliorer l'utilisation et la production de statistiques dans l'ensemble des pays en développement. En 2014–2015, un groupe de travail spécial du PARIS21, présidé par Statistique Canada, a énoncé de nouvelles lignes directrices pour l'élaboration de stratégies nationales en matière de développement statistique. Ces lignes directrices offrent un cadre stratégique pour la planification à moyen et à long terme d'activités statistiques pouvant aider les pays à répondre aux besoins statistiques de leurs plans nationaux de développement.

démocratique essentielle puisqu'elle donne une voix aux électeurs par l'intermédiaire de leurs représentants élus. À cette fin, le Canada a financé des projets qui renforcent les assemblées législatives, en plus d'encourager les échanges de connaissances et d'expertise entre les parlementaires canadiens et les législateurs d'autres pays.

Par exemple, en Birmanie au cours de l'année 2014–2015, le Canada a appuyé 24 femmes parlementaires et leur personnel en leur fournissant de la formation sur leur rôle de législatrices, et en partageant avec elles l'expérience acquise à l'échelle internationale en ce qui concerne les difficultés auxquelles se heurtent les femmes parlementaires ainsi que les défis que posent la mise en place et la direction de groupes parlementaires féminins.

Droits de la personne et primauté du droit

Le Canada a fait progresser les droits de la personne à l'étranger en améliorant la capacité des citoyens de prendre conscience de leurs droits et en renforçant les institutions et les processus de défense des droits de la personne, notamment dans les forums multilatéraux.

En 2014–2015, grâce au soutien qu'a apporté le Canada à l'initiative de protection des droits de la personne en Colombie, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a enregistré 577 cas de violation des droits de la personne, qui ont été signalés au gouvernement de la Colombie. En outre, grâce à l'appui du Canada au HCDH, le travail de défense des droits de la personne a permis d'améliorer l'efficacité des mesures de réparation prises par la Colombie pour indemniser les victimes de violations des droits de la personne, en veillant à ce que ces mesures respectent les processus de paix et de réconciliation en cours dans les départements de Cesar, Córdoba, Magdalena et Chocó.

Le Canada a fait la promotion du respect de la primauté du droit, et il a encouragé les réformes juridiques et judiciaires qui contribuent à l'établissement de systèmes de justice indépendants, impartiaux et accessibles, ainsi que de gouvernements tenus de respecter la loi. Au-delà de ces efforts, le Canada a également appuyé des activités visant à professionnaliser les organes gouvernementaux conçus pour faire respecter la loi et à surveiller efficacement la police et les services correctionnels sur le plan juridique. À titre d'exemple, depuis 2009, le Canada appuie le service des poursuites pénales de l'Autorité palestinienne en lui fournissant de l'équipement, de l'assistance technique et de la formation juridique, et a mis sur pied des unités spécialisées en matière d'égalité entre les sexes et de droits de la personne au sein du bureau du procureur général et du service des poursuites pénales. Le soutien du Canada a contribué à la promotion d'un système de justice pénale juste et efficace qui protège les droits de la personne.

PROMOUVOIR LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ



Plus d'une vingtaine de pays ont été le théâtre de conflits armés depuis l'an 2000, et de nombreux autres doivent régulièrement composer avec des activités criminelles violentes. Les conflits ont des répercussions profondes sur le développement. Réciproquement, lorsqu'un pays éprouve des problèmes de développement, il est difficile d'y instaurer une paix durable.

Pour favoriser la sécurité et la stabilité des États fragiles, en voie de déliquescence ou touchés par un conflit, le Canada a consenti des fonds, déployé des experts et contribué à l'élaboration de normes et de politiques internationales à l'appui de la réforme des systèmes de sécurité.

Le Canada s'est joint aux efforts internationaux visant à aider ces pays à réformer leur système de sécurité et à instaurer une justice transitoire afin de garantir la reddition de comptes, de servir la justice et de parvenir à la réconciliation. Par ces efforts, le Canada a contribué à la protection de populations vulnérables, en défendant les droits de la personne et le bien-être des femmes et des enfants dans les États fragiles et touchés par un conflit.

En 2014–2015, les programmes de stabilité et de sécurité du Canada comprenaient le soutien à la réforme des organes de sécurité, la création de conditions favorables à l'exercice d'une justice transitoire et à la réconciliation, et la protection des populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Soutenir la réforme des organes de sécurité

Des institutions de sécurité efficaces et responsables peuvent contribuer de manière significative à la paix et à la stabilité. La communauté internationale est souvent appelée à fournir de l'aide à cet égard, en particulier dans les États fragiles et touchés par un conflit. Par le truchement du MAECD et de son Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction, le Canada a contribué à consolider la paix et la sécurité dans les États fragiles et touchés par un conflit, et ce, partout dans le monde.

En 2014–2015, le Canada a versé 27,5 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, afin de contribuer au renforcement des capacités des forces policières afghanes. Cette somme a servi à améliorer les systèmes de transfert électronique direct,



Pays : Haïti © MAECD / Jean-François Leblanc

à construire des infrastructures (par exemple des postes de contrôle de police) et à appuyer la professionnalisation du personnel, notamment des agentes de police.

Toujours en 2014–2015, le Canada a déployé des experts civils dans des États fragiles (notamment au Cambodge, en Haïti, en Iraq, aux Philippines, en Cisjordanie et à Gaza) et auprès des institutions internationales appropriées, renforçant ainsi sa capacité de contribuer à des initiatives (stratégiques et liées à des programmes) qui visent à appuyer des États et des régions fragiles et touchés par un conflit.

Le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) a appuyé 38 projets axés sur la consolidation de la primauté du droit et sur la lutte contre les répercussions déstabilisantes du crime et de la corruption, notamment par le renforcement des capacités du secteur de la sécurité. Ces projets portaient entre autres sur le soutien à l'application de la loi, sur la promotion de la transparence gouvernementale et sur le renforcement du pouvoir judiciaire en Afghanistan, en Colombie, au Kenya, au Mexique, au Nigéria, aux Philippines, au Sénégal, en Turquie, en Ukraine et au Venezuela.

Favoriser la justice transitoire et la réconciliation

Les mécanismes de justice transitoire aident à jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables dans les régions qui ont connu des conflits violents et des régimes autoritaires.

En 2014–2015, trois enquêteurs de police canadiens ont été déployés au Cambodge afin de travailler en collaboration avec les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens. Grâce à leur expertise en matière d'enquête, notamment dans le domaine de la violence sexuelle et sexospécifique, ces agents ont contribué à d'importants travaux d'enquête et de poursuite menés par les tribunaux dans le dossier des crimes contre l'humanité commis sous le régime des Khmers rouges.

Le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) a également soutenu d'autres projets axés sur la justice transitoire et la réconciliation en Colombie, au Mali, en Somalie et au Sri Lanka.

Protéger les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants

La fragilité des États et les conflits ont des répercussions différentes sur les femmes et sur les hommes, sur les filles et sur les garçons, car les rôles et responsabilités dans la communauté sont différents selon le sexe. Bien que les femmes et les filles soient fréquemment victimes des conflits actuels, elles sont aussi des combattantes, des participantes, des chefs, des négociatrices, des artisanes de la paix et des activistes.

En 2014–2015, le Canada, en tant que partie aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, a veillé à ce que soient pleinement intégrés les principes de base de ces résolutions dans les initiatives liées aux programmes du Plan d'action du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité.

Le Canada a aussi participé en 2014–2015 à la lutte contre la violence sexuelle et sexospécifique et contre les violations des droits de la personne à ce chapitre dans les zones touchées par l'État islamique en Iraq et en Syrie (EIS), en collaboration avec des organisations multilatérales, internationales et locales de toute la région.

Le FCIL a soutenu environ 170 projets ayant pour but de faire valoir les droits des femmes et des filles dans les États fragiles, et de veiller à ce que l'on reconnaisse les répercussions différentes des conflits sur les femmes et les filles et que l'on en tienne compte. Quelque 150 projets ont également porté sur la prévention de la violence sexuelle et du mariage précoce ou forcé.

Le Canada a fourni aux pays qui en ont besoin de l'aide internationale au développement pour retirer des mines terrestres, des armes à sous munitions et d'autres restes d'explosifs militaires, et pour prêter assistance aux survivants d'incidents causés par ces engins. Ce soutien a été offert dans le cadre de la Convention d'Ottawa, de la Convention sur les armes à sous-munitions (ratifiée par le Canada en mars 2015) et de la Convention sur certaines armes classiques.

En 2014–2015, par un petit geste s'inscrivant dans le contexte plus large du soutien aux programmes d'action contre les mines dans le monde entier, le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) a appuyé l'Entreprise coopérative d'orthèses et de prothèses au Laos en lui versant une contribution pour l'aider à mettre sur pied une clinique mobile novatrice qui offrira des services de réadaptation aux victimes de restes d'explosifs militaires vivant dans des régions éloignées du pays.



Pays : Colombie © MAECD / Jean-François Leblanc

SOUTIEN AUX OPÉRATIONS DE PAIX PARTOUT DANS LE MONDE

Au nom du gouvernement du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) déploie des policiers dans le cadre d'opérations de paix partout sur la planète. Les policiers canadiens aident à mettre en place et à renforcer les mesures d'application de la loi dans les pays à risque. En renforçant la capacité des forces policières étrangères de maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, en collaboration avec des partenaires internationaux, contribuent à instaurer un climat plus sûr et plus stable dans le monde. Cela facilite le développement à long terme et empêche que les activités illicites traversent les frontières pour se propager dans d'autres pays, y compris le Canada.

La décision de déployer des policiers canadiens est prise en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), un partenariat conclu entre le MAECD, Sécurité publique Canada et la GRC. Dans le cadre de cet arrangement, c'est la GRC qui se charge de toutes les activités opérationnelles.

En 2014–2015, la GRC a supervisé le déploiement de plus de 90 agents de police dans le cadre d'opérations de maintien de la paix en Haïti, en Cisjordanie et à Gaza, auprès de la Force de police permanente des Nations Unies à Brindisi (en Italie), et auprès du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU et de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, tous deux situés à New York.

La police canadienne a également travaillé avec les Nations Unies et avec divers pays en vue d'augmenter le nombre de policières

affectées aux opérations de maintien de la paix partout dans le monde. Pour aider les Nations Unies à atteindre leur objectif d'accroître la participation de policières à leurs missions, des agents de police canadiens, accompagnés d'homologues des Nations Unies, se sont rendus au Burkina Faso, au Cameroun et au Rwanda. Ils y ont supervisé la formation donnée en matière de communication, de maniement des armes à feu et de conduite automobile, avant que des tests soient administrés par l'équipe des Nations Unies chargée de sélectionner les candidates. En date de janvier 2015, le projet avait permis de faire passer de 37 à 71 p. 100 le taux de réussite des candidates au déploiement dans le cadre de missions non armées des Nations Unies. Dans le cas des missions armées, le taux de réussite est passé de 30 à 45 p. 100. Des 244 candidates ayant réussi l'évaluation d'aptitude au service en mission, 111 étaient en voie d'être déployées dans le cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

En 2014–2015, environ 85 agents de police canadiens ont été déployés auprès de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) afin d'aider au renforcement des capacités de la Police nationale haïtienne. Les Nations Unies ont appuyé le concept de trois équipes spécialisées dirigées par le Canada au sein de la MINUSTAH, à savoir une équipe de police communautaire, une équipe consultative en matière de gestion et une unité de soutien à la lutte contre le crime grave. Les policiers canadiens ont également travaillé avec leurs homologues norvégiens à des projets liés à la violence sexuelle et sexospécifique.

ANNEXE I – ENGAGEMENTS DU CANADA ENVERS DES ORGANISATIONS CANADIENNES ET INTERNATIONALES

MOBILISATION DES CANADIENS ET DES ORGANISMES CANADIENS POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Des Canadiens qui cherchent activement à améliorer la vie des populations pauvres dans les pays en développement apportent une aide substantielle à cet égard. C'est en misant sur les compétences et les réseaux qu'ont établis au fil des années les organisations de la société civile (OSC) canadiennes par leur collaboration au développement international que le Canada peut le mieux atteindre ses objectifs de développement.

En 2014–2015, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour préciser son cadre de collaboration avec les OSC, y compris son engagement à améliorer l'environnement de travail des OSC. En février 2015, le gouvernement a annoncé la Politique de partenariat du MAECD avec la société civile, qui encadre la participation des OSC traditionnelles et nouvelles.

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada entretient des partenariats avec 360 organisations canadiennes : des ONG, des collèges et des universités, des municipalités, des associations professionnelles, des coopératives et des entreprises du secteur privé. Toutes ces organisations aident le gouvernement à trouver des solutions créatives aux problèmes urgents de développement international et à obtenir des résultats concrets en faveur des populations les plus démunies du monde, plus particulièrement les femmes et les enfants.

Plus de 220 organisations canadiennes ont répondu aux appels de propositions du MAECD en 2014–2015. Ces organisations ont proposé de nombreuses initiatives pour faire avancer des enjeux prioritaires, comme celui d'assurer l'avenir des enfants et des jeunes, y compris la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE), et de favoriser une croissance économique durable. Dans le cadre des appels de propositions, 741 millions de dollars au total ont été attribués et seront décaissés au cours des prochaines années par l'entremise d'un ensemble de partenaires de mise en œuvre canadiens et locaux.

Partenariats novateurs axés sur le développement avec des organisations de la société civile canadienne

Le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec des organisations de la société civile, dont l'apport novateur complète les rôles et les fonctions des gouvernements, du secteur privé et des organisations multilatérales dans leur quête d'efficacité en matière de développement international. Dans ce contexte, l'innovation consiste à tirer parti de nouvelles approches, de modèles opérationnels, de processus, de technologies, de systèmes ou de mécanismes et d'outils de prestation afin d'obtenir des résultats durables en matière de développement.

En plus de miser sur de nouveaux modes de collaboration avec ses partenaires pour accroître l'incidence des contributions canadiennes sur le développement, le Canada accorde une place accrue aux idées novatrices : mise à l'essai d'initiatives prometteuses et application à plus grande échelle de celles qui sont susceptibles d'avoir des retombées substantielles et de s'avérer efficaces. Par exemple, en 2014–2015, le MAECD a collaboré avec Grands Défis Canada afin de mettre à l'essai et d'appliquer à grande échelle des innovations qui permettent de surmonter des défis persistants en matière de santé dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. À ce jour, ce partenariat a soutenu six innovations, notamment une application de diagnostic par téléphone intelligent permettant de mesurer à moindre coût et plus efficacement la pression sanguine de femmes enceintes, ainsi que la fabrication, au moyen d'une imprimante 3D, d'une jambe artificielle pour personnes handicapées. Ces innovations à faible coût sont susceptibles d'être appliquées rapidement à plus grande échelle pour venir en aide à des populations vulnérables partout dans le monde.

Pour témoigner de leur volonté commune de réduire la pauvreté, le MAECD et la Fondation MasterCard ont signé en 2014–2015 une entente de collaboration de cinq ans par laquelle ils s'engagent à mettre en place et à financer conjointement le nouveau Fonds pour l'octroi de bourses d'études pour les dirigeants africains de demain. Ce programme, qui a été créé en l'honneur de Nelson Mandela, a pour objectif d'offrir à de jeunes professionnels d'Afrique subsaharienne des bourses d'études pour qu'ils reçoivent une formation universitaire et professionnelle de grande qualité au Canada, de sorte que la prochaine génération de dirigeants africains puisse échanger des connaissances et tisser de nouveaux liens à l'ère de la mondialisation.

Développement international Desjardins a mis en œuvre un projet de microfinancement en vue de favoriser la croissance économique et de donner aux petits entrepreneurs un meilleur accès aux services financiers. Ce projet a soutenu le développement de centres opérationnels financiers au Panama, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. En facilitant l'accès aux services bancaires pour des milliers de petites entreprises, ces centres stimulent la création d'emplois au sein de leur collectivité. Le centre opérationnel ouvert en Zambie est devenu l'une des plus importantes institutions de microfinancement au pays, servant 26 000 clients et comptant plus de 200 employés zambiens.

Au cours de la dernière année, les valeurs canadiennes de démocratie, de respect des droits de la personne et de primauté du droit ont été promues par l'entremise de partenariats avec des organisations comme Equitas, l'Association du Barreau canadien et Horizons d'amitié. Le Canada a ainsi fait en sorte que quelque 820 000 hommes, femmes, garçons et filles d'Afrique de l'Est et de l'Ouest puissent vivre dans des collectivités plus sûres, plus équitables et plus respectueuses des droits de la personne, où la prise de décisions est participative. La formation juridique offerte à 601 professionnels du droit et représentants communautaires a amélioré les services juridiques et judiciaires destinés aux enfants et aux jeunes du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Grâce aux réformes du travail mises en place au Salvador et au Nicaragua, la violence contre les femmes est mieux prise en compte, et les groupes marginalisés, comme les travailleurs du secteur non structuré, sont mieux protégés.

Participation des Canadiens au développement international

La Politique de partenariat avec la société civile de 2015 repose sur des initiatives existantes, en particulier le programme Citoyens du monde, qui appuie la participation canadienne active au développement international en misant sur des initiatives de sensibilisation du public, sur l'éducation et le savoir, ainsi que sur la participation des jeunes.

Au cours des cinq dernières années, le Programme de coopération volontaire a offert un soutien financier à un certain nombre d'organismes de coopération volontaire, ce qui a permis de mobiliser environ 11 000 bénévoles (des Canadiens pour la plupart) pour aider à réaliser les priorités de développement du Canada à l'étranger. Le bénévolat international permet aux Canadiens de partager leur savoir, leur expérience et leurs valeurs avec des intervenants de pays en développement et d'apprendre à leur tour au contact des gens qu'ils aident. Ces échanges ont aussi permis de sensibiliser les Canadiens aux défis que doit surmonter le monde en développement et aux résultats qui y sont obtenus. Lancé en 2014–2015 dans le cadre du Programme de coopération volontaire, un nouvel appel de propositions de 300 millions de dollars a mené à l'approbation du financement de 12 nouvelles initiatives de coopération volontaire.

L'année dernière, le Programme de stages internationaux pour les jeunes du MAECD et l'initiative des Stages internationaux pour les jeunes

autochtones ont, à eux deux, financé 759 stages dans 22 organisations canadiennes. Ces programmes offrent aux jeunes Canadiens une expérience d'emploi dans le secteur du développement international et la possibilité d'acquérir des habiletés qui les motiveront à poursuivre leurs études, à obtenir un emploi dans ce domaine et à continuer de participer au développement international. Deux nouveaux appels de propositions, d'une valeur de plus de 16 millions de dollars, ont été lancés en 2014–2015, et plus de 60 propositions ont été soumises. De ce nombre, 27 ont été approuvées et commenceront à recevoir du financement en 2015–2016.

Grâce au soutien du gouvernement du Canada, les huit conseils provinciaux et régionaux pour la coopération internationale⁶ touchent plus d'un million de Canadiens chaque année par le truchement d'activités publiques visant à sensibiliser les gens au développement international et à les mobiliser en ce sens. En 2014–2015, ces organismes se sont adressés aux Canadiens à l'occasion de la Semaine du développement international 2015 et dans le cadre d'autres activités de sensibilisation. Le MAECD leur a consenti en 2014–2015 un financement s'étendant jusqu'en 2019, y compris pour leur plus récent partenaire, le Northern Council for Global Cooperation, qui veille à ce que se fassent entendre les Canadiens du Nord œuvrant dans le développement international.

ENGAGEMENT DU CANADA ENVERS LES ORGANISMES MULTILATÉRAUX

Les organisations multilatérales jouent un rôle essentiel dans la promotion de la coopération en matière de développement international. L'adhésion du Canada à divers organes directeurs d'organismes internationaux lui permet de promouvoir l'efficacité de leur fonctionnement et la réalisation de résultats probants. La participation du Canada contribue également à l'atteinte de consensus sur d'importants enjeux mondiaux et fournit des occasions de faire la promotion de valeurs communes comme la démocratie et les droits de la personne.

Le résumé qui suit donne un aperçu de quelques-unes des principales contributions du gouvernement du Canada à de telles organisations. D'autres résultats ont déjà été décrits dans les chapitres précédents portant sur les priorités thématiques.

Contribution du Canada à la Banque mondiale

En 2014–2015, le Canada a versé au total 934,4 millions de dollars au Groupe de la Banque mondiale pour des subventions en vue d'atteindre les résultats escomptés dans tous les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement en matière de développement. Le Groupe de la Banque mondiale est l'un des principaux partenaires du Canada en matière de développement international et, selon plusieurs rapports indépendants, se classe parmi les plus importantes organisations multilatérales. Le soutien continu du Canada au Groupe de la Banque mondiale fait partie intégrante de son engagement à accroître la responsabilisation et l'efficacité de l'aide canadienne.

6 À savoir : l'Alberta Council for Global Cooperation, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, l'Atlantic Council for International Cooperation, le BC Council for International Cooperation, l'Ontario Council for International Cooperation, le Saskatchewan Council for International Cooperation, le Manitoba Council for International Cooperation et le Northern Council for Global Cooperation (NCGC).

DES RÉSULTATS QUI EN DISENT LONG : UN PETIT POISSON DE FER QUI FAIT TOUTE UNE DIFFÉRENCE

Christopher Charles et Gavin Armstrong de Guelph, en Ontario

Christopher Charles a passé cinq ans dans les villages de Lvea Aem et de Preak Khmeng, au Cambodge. Il a été témoin des répercussions de l'anémie sur les femmes enceintes. Les carences associées à cet état causent le déclenchement prématuré du travail, un risque d'hémorragie pendant l'accouchement et un retard du développement cérébral chez l'enfant.

Charles savait que l'ajout d'un petit morceau de fer dans l'eau pourrait libérer un supplément de fer essentiel, mais cette idée n'était pas très populaire auprès des femmes, à qui incombe la plupart du temps la préparation des repas. Elles étaient cependant beaucoup plus réceptives à l'idée d'utiliser une pièce de fer ayant la forme d'un poisson local censé porter chance. Il n'en fallait pas plus pour que le « poisson de fer chanceux » fasse baisser considérablement les taux d'anémie dans le village!

Pour faire en sorte qu'un poisson de fer se retrouve dans chaque casserole, un autre Canadien, Gavin Armstrong, a créé une entreprise sociale : The Lucky Iron Fish (Le poisson de fer chanceux). Avec le soutien de Grands Défis Canada, cette entreprise avait, en date de février 2015, produit et distribué 6 600 poissons de fer chanceux au Cambodge, ce qui a pu profiter à plus de 30 000 hommes, femmes et enfants.



Pays : Cambodge © Toronto Star/Glenn Lowson

Une part importante de cette contribution (883,2 millions de dollars) a été fournie sous forme de soutien de base à l'Association internationale de développement (IDA), l'institution du Groupe de la Banque mondiale qui a pour objet principal de venir en aide aux pays les plus pauvres. L'IDA fournit des subventions et des prêts assortis de conditions avantageuses aux pays à faible revenu, ainsi que des subventions aux États fragiles et touchés par un conflit et à d'autres pays présentant un risque de surendettement. Toutes les sommes provenant de l'IDA sont versées à des gouvernements, et les mesures appropriées sont prises en ce qui concerne la protection environnementale et financière ainsi que les droits de la personne.

La contribution du Canada en 2014–2015 a consisté en deux paiements distincts versés à l'IDA :

- En avril 2014, le dernier de trois paiements (441,6 millions de dollars) a été versé dans le cadre de la 16^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA 16).
- En janvier 2015, le premier de trois paiements annuels (441,6 millions de dollars) a été versé dans le cadre de la 17^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA17).

La contribution annuelle du Canada à l'IDA n'a pas changé. Cependant, un changement a été apporté au calendrier des paiements annuels du Canada, lesquels se font maintenant en janvier plutôt qu'en avril. Ce changement n'a pas d'incidence budgétaire. Une fois que sera terminée l'année de transition 2014–2015, la contribution du MAECD à l'IDA reviendra à 441,6 millions de dollars par année pour le reste de la période de l'IDA17.

L'IDA en est actuellement à son 17^e cycle opérationnel, et son programme de travail actuel s'étend de juillet 2014 à juin 2017. Les plus récentes négociations entourant la reconstitution des ressources de l'IDA, qui ont eu lieu l'an dernier, ont offert au Canada une excellente occasion de contribuer à établir les priorités et les programmes de la Banque mondiale dans les pays les plus pauvres. Les résultats de ces négociations correspondent bien aux priorités du Canada. Par exemple, l'IDA a mis davantage l'accent sur les régions frontalières présentant le plus de défis et elle déploie des efforts en vue d'une plus grande mobilisation du secteur privé ainsi que des investissements plus substantiels et ciblés à l'appui de l'égalité entre les sexes. En outre, l'ensemble de mesures de l'IDA17 négocié par le Canada comprend une gamme d'engagements en matière de politiques et de rendement. Ces mesures permettent : d'harmoniser explicitement la surveillance des activités et des résultats de l'IDA avec la stratégie du Groupe de la Banque mondiale; de mettre davantage l'accent sur les indicateurs de résultats et de qualité, dont le suivi de l'efficacité opérationnelle et de l'efficacité organisationnelle de l'IDA; de renforcer la responsabilisation de l'IDA envers les clients et les actionnaires grâce à une plus grande utilisation de la rétroaction des bénéficiaires et de la divulgation publique, et d'accorder une attention accrue à la gestion des coûts liés à l'obtention de résultats ainsi qu'à la production de rapports à cet égard. Les fonds versés dans le cadre de l'IDA17, dont les contributions du Canada, aideront les pays membres de l'IDA dans divers domaines, notamment l'approvisionnement en électricité d'environ 15 à 20 millions de personnes, l'administration de vaccins vitaux à 200 millions d'enfants, l'octroi de prêts de microcrédit à plus d'un million de femmes et la prestation de services de santé de base à 65 millions de personnes.

La mise en œuvre de tous les engagements de l'IDA est décrite dans la [Fiche de rendement institutionnel du Groupe de la Banque mondiale](#) (en anglais seulement). La fiche de 2014 présentait les résultats relatifs à de nombreux domaines d'investissement tels que les institutions et la gouvernance, le développement humain et l'égalité entre les sexes, l'infrastructure, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les changements climatiques et l'environnement, les finances, le développement du secteur privé et le commerce. Voici des exemples de résultats obtenus entre 2012 et 2014 en matière de développement grâce au soutien du Groupe de la Banque mondiale :

- 64,7 millions de personnes, de microentreprises et de petites et moyennes entreprises ont eu accès à des services financiers.
- 36,7 millions de personnes ont eu accès à une meilleure source d'eau.
- 12,5 millions de personnes ont obtenu un accès direct à l'électricité.

Par l'entremise du ministère des Finances, le gouvernement du Canada a aussi versé 51,2 millions de dollars au Groupe de la Banque mondiale pour l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Les décaissements pour l'allègement de la dette qui sont réalisés dans le cadre de l'IADM contribuent à réduire la pauvreté en libérant des ressources (qui auraient autrement été affectées au service de la dette souveraine) pour les consacrer à des dépenses sociales. Cette initiative a permis de réduire les paiements au titre du service de la dette dans les pays bénéficiaires. Grâce à ces apports de fonds, les gouvernements ont pu accroître leurs dépenses destinées à réduire la pauvreté.

Contribution du Canada aux organisations environnementales multilatérales

Le Canada reconnaît que la collaboration internationale sur les questions environnementales revêt une grande importance et que la pérennité de l'environnement est un élément essentiel au bien-être économique et social de la population mondiale. Dans les pays en développement où la subsistance des citoyens dépend de biens et de services liés à l'écosystème, comme la nourriture, l'eau, le bois d'œuvre et la purification de l'air, les changements environnementaux occasionnés par la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement portent préjudice aux populations les plus vulnérables. Toutefois, grâce aux efforts déployés pour préserver et améliorer l'environnement dans ces pays, les besoins fondamentaux sont mieux satisfaits, les conditions de vie s'améliorent, et l'avenir s'annonce plus sûr et plus prospère.

En 2014–2015, l'aide au développement officielle consentie par Environnement Canada a surtout consisté à soutenir des organisations environnementales multilatérales qui offrent une coopération technique aux pays en développement et qui aident ceux-ci à renforcer leur capacité d'améliorer les conditions environnementales et les moyens de subsistance de leurs populations vulnérables. Par exemple, une aide financière annuelle est versée au Fonds multilatéral aux fins d'application

CONTRIBUTION DE PARCS CANADA À LA PÉRENNITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA CONSERVATION DE LA NATURE

Assurer la pérennité de l'environnement est l'un des huit objectifs du Millénaire pour le développement établis par les Nations Unies. Le financement multilatéral de Parcs Canada contribue à la réalisation de cet objectif, ainsi qu'aux priorités thématiques de l'aide internationale du Canada, surtout pour ce qui est d'assurer l'avenir des enfants et des jeunes et de promouvoir la sécurité et la stabilité.

En 2014–2015, Parcs Canada a versé une aide au développement officielle à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). Bien que chacune de ces organisations œuvre partout dans le monde, le financement du Canada est affecté à des projets dans des pays en développement.

La mission de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial consiste à encourager la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et naturel du monde. Le financement multilatéral de Parcs Canada appuie le travail du Fonds du patrimoine mondial destiné à bonifier les efforts nationaux pour la conservation et la gestion des sites du patrimoine mondial lorsque les ressources adéquates ne peuvent être assurées à l'échelle nationale. Par exemple, en 2014–2015, le Fonds du patrimoine mondial a accordé un financement au Rwanda en vue de dresser l'inventaire des sites liés au génocide rwandais qui pourraient être inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Le cas échéant, il s'agirait des premiers sites du Rwanda à être inscrits au patrimoine mondial.

La pérennité de l'environnement étant un aspect important du bien-être économique et social de la population mondiale, elle contribue à la concrétisation des priorités thématiques de l'aide internationale du Canada dont il a déjà été question. En 2014, Parcs Canada, en collaboration avec d'autres organismes canadiens et internationaux, a été l'un des organismes responsables du volet, « Inspirer une nouvelle génération » du Congrès mondial des parcs de l'UICN. Grâce au leadership de Parcs Canada et à son engagement auprès de l'UICN, cette initiative prend de l'ampleur au sein de l'UICN et auprès de partenaires externes à titre d'approche fondamentale pour veiller à ce que les dirigeants actuels et futurs de tous les milieux se soucient de la nature et prennent des mesures pour appuyer sa conservation.

du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, lequel vise à garantir que l'élimination progressive de ces substances ne nuira pas à l'économie des pays en développement. En 2014–2015, la contribution d'Environnement Canada au Fonds multilatéral a atteint 1,1 million de dollars.

Le Canada verse aussi une contribution annuelle de base au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La majeure partie du travail du PNUE, dont le siège est au Kenya, porte sur les questions environnementales auxquelles sont confrontés les pays en développement. Environnement Canada a également contribué à des fonds destinés à des fins particulières et gérés par le PNUE, comme la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). La contribution du Canada appuie la participation des pays en développement au programme de travail de l'IPBES.

Le Canada soutient des organisations multilatérales qui font progresser la recherche environnementale de concert avec des partenaires de pays en développement. Par exemple, la contribution annuelle du Canada à l'Institut interaméricain de recherche sur les changements à l'échelle du globe finance de la recherche et de la formation dans les Amériques, tandis que sa contribution au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat finance les frais de déplacement des représentants des pays en développement qui participent aux réunions du Fonds. En permettant à leurs représentants de participer à ces réunions, le Canada aide ces pays à renforcer leur capacité de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et les moyens de s'y adapter.

Contribution du Canada à l'Organisation panaméricaine de la Santé

Le Canada est un membre actif de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) depuis 1971. Il y joue un rôle de premier plan pour favoriser la bonne gouvernance et promouvoir les principales questions stratégiques touchant les programmes. Par l'entremise de l'OPS, le Canada facilite les relations multilatérales et bilatérales, apporte une assistance technique et contribue au renforcement des capacités dans divers domaines.

L'OPS est une organisation internationale de santé publique vouée à l'amélioration des conditions de vie et de santé dans les pays des Amériques. C'est l'organisme spécialisé en santé au sein du système interaméricain, et elle agit à titre de bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les Amériques. Sa mission consiste à diriger les efforts de collaboration stratégique entre les États membres et avec d'autres partenaires afin de promouvoir l'équité dans le secteur de la santé, de lutter contre la maladie, ainsi que d'accroître la qualité et l'espérance de vie des populations des Amériques. La contribution obligatoire du Canada à l'OPS à l'appui de cette mission lui confère un droit de vote, ce qui lui permet de faire avancer les dossiers prioritaires et d'influer sur les enjeux de santé à l'échelle mondiale.

Contribution du Canada à l'Union internationale des télécommunications

En 2014–2015, le Canada a fourni 975 600 \$ à l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour soutenir le renforcement des capacités en matière de développement. L'UIT est l'organisme spécialisé des Nations Unies chargé de coordonner le développement des télécommunications à l'échelle mondiale. Elle a pour mandat de favoriser la croissance et le développement soutenu des réseaux de télécommunication et d'information, et de faciliter l'accès universel dans le contexte de la société émergente de l'information et de la mondialisation de l'économie.

L'UIT compte aujourd'hui 193 pays membres et plus de 700 entités du secteur privé et établissements universitaires. À titre de point de convergence mondial pour les gouvernements et le secteur privé, les activités principales de l'UIT couvrent trois secteurs de base : les radiocommunications, la normalisation des télécommunications et le développement des télécommunications. C'est Industrie Canada qui représente officiellement le Canada au sein de l'UIT. Le Canada siège depuis 1947 au conseil de l'Union, qui en est l'organe de régie.

En 2014, l'UIT a fourni de l'aide pour installer des réseaux sans fil à large bande dans sept pays africains (le Burkina Faso, le Burundi, Djibouti, le Lesotho, le Mali, le Rwanda et le Swaziland), offrant un accès numérique gratuit ou peu coûteux aux écoles, aux hôpitaux et aux populations mal desservies vivant dans les zones rurales et isolées.

L'UIT a également collaboré avec 10 pays en vue de mettre en œuvre des projets de services de santé mobiles pour lutter contre les maladies chroniques et leurs facteurs de risque dans le cadre de l'initiative conjointe de l'UIT et de l'OMS visant à lutter contre les maladies non transmissibles.

Par ailleurs, l'UIT a aidé sept pays des Amériques (le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, la République dominicaine et le Salvador) à concevoir et à mettre au point des plans nationaux d'intervention d'urgence en matière de télécommunications.

À la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014, l'UIT a adopté le Plan d'action de Dubaï, qui établit le programme de développement des télécommunications et des technologies de l'information et des communications (TIC) pour les quatre années à venir (2015 à 2018). L'orientation de l'UIT demeure pertinente pour le Canada, étant donné qu'il est nécessaire et prioritaire de promouvoir le développement équitable, abordable, inclusif et durable des réseaux, des applications et des services de télécommunication et de TIC à l'échelle mondiale.

Contribution du Canada en matière de fiscalité internationale

En tant que membre d'organisations fiscales internationales et régionales, l'Agence du revenu du Canada (ARC), au nom du gouvernement du Canada, tire parti de cette occasion unique de promouvoir l'adoption de normes et de principes fiscaux internationaux et d'exercer son influence à cet égard, de favoriser la conformité et de régler les problèmes de non-conformité, d'améliorer les programmes et les services fiscaux et d'appuyer la mise en place de bonnes administrations fiscales.

Au cours des dernières années, le programme du G 20 sur la fiscalité internationale a influé sur les programmes et les méthodes de travail des organisations dont le Canada est membre. Ce programme reconnaît l'importance d'approfondir l'engagement à l'égard des pays en développement et de partager l'expertise comme moyen de renforcer la capacité d'administration fiscale, ainsi que les demandes croissantes liées aux priorités fiscales et de développement.

En 2014–2015, l'ARC a participé à divers forums et programmes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) consacrés à toute une variété de questions concernant les administrations et les politiques fiscales. L'ARC, agissant au nom du gouvernement du Canada, est membre actif d'organisations comme le Centre interaméricain des administrateurs fiscaux, la Commonwealth Association of Tax Administrators et le Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales.

En 2014–2015, l'ARC a également fourni du soutien technique sur le terrain à des pays en développement qui cherchent à renforcer leur capacité dans des secteurs hautement prioritaires, comme les services aux contribuables, la vérification, l'établissement des prix de cession interne, les ressources humaines et les technologies de l'information. La Chine, la Côte d'Ivoire, l'Inde, l'Indonésie, la Corée du Sud, la Mongolie, l'Afrique du Sud et l'Ouganda comptent parmi les pays qui ont reçu ce genre de soutien.

Contributions obligatoires à des organisations internationales

Les contributions obligatoires sont des paiements que doit effectuer le gouvernement fédéral en raison de l'adhésion du Canada à des organisations internationales. Afin de maintenir son statut de membre en règle, le Canada doit déboursier sa part des coûts de fonctionnement de chaque organisation dont il est membre. En respectant ses engagements en tant que membre de ces organisations, le Canada fait avancer ses priorités en matière de politique étrangère et de développement au sein d'instances multilatérales clés.

C'est la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE qui détermine quelle part des contributions obligatoires peut être considérée comme de l'aide au développement officielle. En 2014–2015, le Canada a versé des contributions obligatoires considérées comme de l'aide au développement officielle à 23 organisations internationales, pour un total de 154,33 millions de dollars :

- Agence internationale de l'énergie atomique
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Fondation du Commonwealth
- Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
- Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
- Mission de surveillance spéciale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Ukraine
- Nations Unies
- Organisation des États américains
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation internationale de la Francophonie
- Organisation internationale du Travail
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- Organisation mondiale de la Santé
- Organisation panaméricaine de la santé
- Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Réseau international sur le bambou et le rotin
- Secrétariat de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique
- Secrétariat du Commonwealth
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
- Union internationale des télécommunications
- Union postale universelle

LE CANADA ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

L'information ci-dessous répond à certaines exigences de la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle en ce qui concerne les interactions du Canada avec les institutions de Bretton Woods.

Résumé du rapport Le Canada au FMI et au Groupe de la Banque mondiale 2013-2014*

L'information relative à l'engagement du Canada envers les institutions de Bretton Woods en 2013-2014 se trouve dans le rapport [Le Canada au FMI et au Groupe de la Banque mondiale 2013-2014](#).

Les objectifs du Canada au Fonds monétaire international (FMI) en 2013-2014 étaient les suivants :

1. Veiller à ce que le Fonds continue de disposer de capacités et d'une structure de gouvernance qui conviennent afin de promouvoir la stabilité économique et financière mondiale;
2. Accroître l'influence de la surveillance et des conseils stratégiques du FMI de manière à renforcer la reprise économique;
3. Promouvoir l'efficacité des programmes de prêt du FMI et de la conditionnalité pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité.

Les objectifs du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2013-2014 étaient les suivants :

1. Promouvoir des instruments financiers, des politiques et des partenariats adéquats qui renforcent l'exécution des programmes au sein du Groupe de la Banque mondiale;
2. Préserver la légitimité du Groupe de la Banque mondiale, notamment par l'entremise de structures appropriées de gouvernance et de responsabilisation;
3. Assurer la reconstitution constructive et progressive des ressources de l'Association internationale de développement.

Résumé des observations présentées par le Canada aux institutions de Bretton Woods*

Pour le bilan des votes du Canada au FMI et à la Banque mondiale en 2013-2014, veuillez consulter les annexes 1 et 4 respectivement du rapport [Le Canada au FMI et au Groupe de la Banque mondiale 2013-2014](#).

* Il s'agit du plus récent rapport disponible au moment de présenter le Rapport au Parlement sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada de 2014-2015. Les renseignements au sujet de l'engagement du Canada et de sa représentation aux institutions issues des accords de Bretton Woods en 2014-2015 seront contenus dans le rapport Le Canada au FMI et au Groupe de la Banque mondiale 2014-2015 qui sera publié prochainement sur le site Web du ministère des Finances.

ANNEXE II – PRINCIPALES ACTIVITÉS D'AIDE OFFICIELLE AU DÉVELOPPEMENT, PAR MINISTÈRE

Voici un aperçu des activités d'aide au développement officielle entreprises par divers ministères en 2014–2015.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

Le MAECD a fourni une aide au développement dans de nombreux pays et régions. Le Ministère a concentré son aide au développement afin d'optimiser les retombées, en particulier dans 25 pays en développement.

En 2014–2015, par l'entremise de ses programmes touchant les questions mondiales et le développement, le MAECD a contribué au développement international et aux efforts humanitaires en apportant un soutien financier aux organisations multilatérales et en les aidant à mettre en œuvre leurs politiques et leurs programmes partout dans le monde.

Les programmes du Secteur des partenariats pour l'innovation dans le développement visent à mettre à profit les compétences et l'esprit d'initiative des Canadiens dans ce domaine en finançant les meilleures propositions soumises par des organisations canadiennes en vue d'obtenir des résultats sur le terrain et de contribuer à réduire la pauvreté.

Les programmes d'appui à la démocratie ont servi à promouvoir la pleine participation des citoyens aux processus décisionnels qui touchent leur vie, la gouvernance fondée sur des règles, le respect des droits de la personne et l'édification d'institutions efficaces et responsables.

Le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction constitue le centre d'expertise du Canada pour ce qui est des efforts déployés à cet égard dans les régions fragiles et touchées par un conflit partout dans le monde, notamment en Haïti, en Afghanistan, au Soudan et au Soudan du Sud.

Plusieurs autres programmes ont été mis en œuvre en 2014–2015, dont le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) et le Programme de bourses internationales.

Ministère des Finances du Canada

Le ministère des Finances a octroyé des fonds au Groupe de la Banque mondiale en vue d'obtenir des résultats dans tous les domaines prioritaires du gouvernement en matière de développement. Il a notamment offert une aide de base à l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale, qui vise principalement à fournir des subventions et des prêts assortis de conditions favorables aux pays à faible revenu, ainsi que des subventions aux États fragiles et touchés par un conflit, et à des pays présentant un

risque de surendettement. De plus, le Ministère a appuyé l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale en vue de réduire les paiements au titre du service de la dette dans les pays en développement. En 2014–2015, le ministère des Finances a apporté son soutien à AgRésultats afin d'assurer le bien-être et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles de pays en développement et a géré l'octroi de deux prêts à l'Ukraine assortis de conditions à faible taux d'intérêt totalisant 400 millions de dollars, dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour soutenir le peuple ukrainien, à l'heure où celui-ci s'efforce de rétablir la stabilité politique et économique dans le pays.

Centre de recherches pour le développement international

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans le savoir, l'innovation et les solutions permettant d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations des pays en développement. Le travail du CRDI est axé sur trois domaines thématiques, soit l'agriculture et l'environnement, les politiques sociales et économiques ainsi que la technologie et l'innovation. À la fin de l'exercice 2014–2015, le CRDI appuyait 732 projets menés à l'échelle mondiale par 611 institutions, dont 103 canadiennes.

Citoyenneté et Immigration Canada

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) joue un rôle fondamental pour aider le Canada à respecter ses obligations internationales et à maintenir sa tradition humanitaire, en mobilisant des intervenants nationaux et internationaux en vue de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes opportuns, efficaces et efficaces en matière de protection des réfugiés. En 2014–2015, ce ministère a financé divers services d'établissement pour aider les immigrants, y compris les réfugiés et d'autres nouveaux arrivants, à s'intégrer dans la société canadienne.

Gendarmerie royale du Canada

En 2014–2015, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a déployé des policiers canadiens dans le cadre d'opérations de paix partout dans le monde. La police canadienne a aidé des pays à risque à établir et à consolider leur capacité d'application de la loi. En renforçant la capacité des forces policières étrangères à maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, avec la coopération de partenaires internationaux, ont contribué à instaurer un climat plus sûr et plus stable dans le monde.

Agence de la santé publique du Canada

La participation de l'Agence de la santé publique à l'Organisation panaméricaine de la Santé a contribué à lutter contre des maladies, à renforcer les réseaux de santé et à améliorer la qualité de vie des populations des États membres. L'Agence a aussi fait de nombreuses contributions techniques et en nature pour aider à freiner la propagation de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

Environnement Canada

Dans le but d'accroître les moyens de subsistance des populations vulnérables en préservant et en améliorant l'environnement dans les pays en développement, Environnement Canada a offert du soutien à diverses organisations environnementales multilatérales, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale.

Défense nationale

En matière d'aide au développement officielle, le ministère de la Défense nationale a fourni le soutien des Forces armées canadiennes à l'intervention du Canada contre l'écllosion de la maladie à virus Ebola en Sierra Leone. Il a aussi assumé les coûts associés à la reconstitution de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe après l'opération menée aux Philippines ainsi que les coûts de l'opération Proteus, dans le cadre de laquelle les Forces armées canadiennes ont continué à renforcer la capacité des forces de sécurité palestiniennes.

Transports Canada

Transports Canada, par l'entremise de la Société canadienne des postes, a contribué à l'Union postale universelle en vue d'appuyer la prestation d'une assistance technique dans les pays en développement.

Parcs Canada

Au chapitre de l'aide au développement officielle, Parcs Canada a versé sa contribution annuelle de base au Fonds du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que ses cotisations à titre de membre du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Emploi et Développement social Canada

Emploi et Développement social Canada, par l'intermédiaire du Programme du travail, a financé des activités qui favorisent une meilleure application des lois nationales sur le travail, ainsi qu'un plus grand respect des droits et des principes relatifs au travail. Ainsi, ce ministère a versé des fonds à l'Organisation internationale du Travail pour la mise en œuvre d'un projet en Colombie visant à appuyer l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de prévention et d'élimination des pires formes de travail des enfants. Des fonctionnaires de dix grands ministères et organismes du gouvernement colombien ainsi que des représentants syndicaux recevront une formation en vue de l'élaboration de cette nouvelle stratégie.

En outre, les travaux entrepris depuis l'exercice 2013-2014 par la Fundación para la Paz y la Democracia, une organisation non gouvernementale établie au Costa Rica, ont donné lieu à une version mise à niveau et intégrée des systèmes de gestion électronique des cas de travail d'enfants au Panama et au Honduras. Plus de 200 fonctionnaires de ces deux pays ont reçu une formation sur les droits du travail, le travail des enfants et les droits des femmes.

Industrie Canada

Industrie Canada a favorisé l'accès universel aux systèmes de communication et d'information grâce à sa participation à l'Union internationale des télécommunications.

Agence du revenu du Canada

En tant que membre d'organisations fiscales internationales et régionales, l'Agence du revenu du Canada (ARC), au nom du gouvernement du Canada, promeut l'adoption de normes et de principes fiscaux internationaux et exerce son influence à cet égard; favorise la conformité et traite les questions de non-conformité; améliore les programmes et les services fiscaux, et appuie la mise en place de bonnes administrations fiscales.

Statistique Canada

Statistique Canada a été l'hôte de plusieurs visites d'étude au cours desquelles des délégués du Botswana, du Cabo Verde, de la Chine (Shanghai), de l'Inde, du Mexique et du Sénégal ont pu améliorer leurs connaissances sur des sujets tels que le recensement, les indices des prix, l'assurance de la qualité et les enquêtes par séries chronologiques. Statistique Canada a présidé un groupe de travail du PARIS21 qui a énoncé de nouvelles lignes directrices pour les stratégies nationales en matière de développement statistique, de manière à aider les pays en développement à élaborer des systèmes statistiques plus robustes et plus responsables.

Santé Canada

Santé Canada a aidé l'Organisation mondiale de la Santé et les pays africains touchés par le virus Ebola à examiner des essais cliniques de vaccins et à mener des activités de réglementation relatives à l'approbation de traitements et de vaccins potentiels.

Office de la propriété intellectuelle du Canada

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) a contribué aux activités de coopération technique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). En 2014-2015, l'OPIC, en partenariat avec l'OMPI, a organisé et offert des cours de formation spécialisée dans le domaine des marques de commerce et des brevets à l'intention de cadres supérieurs responsables de la propriété intellectuelle dans des pays en développement.

